Le seul journal français de la Saskatchewan.

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes.

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI ! NOTRE LANGUE

ADMINISTRATION ET REDACTION:
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask. Téléphone 2961

ABONNEMENT :

Un an,	Canada	$2.00
" "	Etats-Unis	$2.50
" "	Europe	$5.00

U. LANGLOIS, O.M.I. Rédacteur — J.-E. MORRIER, Administrateur

16ème Année — 2-708 — PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi, 9 février 1927 — No. 48

La Convention de Régina compte sur vous les 15, 16 et 17 mars.

Une leçon à retenir

Le Ku Klux Klan à Régina.

Pendant que les chefs de l'A. C. F. C. préparent les assises générales de la race française dans la Saskatchewan,—assises qui se tiendront à Régina les 15, 16 et 17 mars prochain—l'ennemi juré du catholicisme et de la civilisation française ne reste pas inactif. Lui aussi travaille sans trêve au sein même de notre province. Alors qu'il semble le plus paisible, dans l'ombre il fourbit ses armes, et grandement coupables sont ceux qui chez nous, par apathie, par paresse, par esprit étroit de clocher, par jalousie peut-être, n'apportent pas à nos associations de défense le concours actif de leur sympathie, de leurs efforts et de leur aide financière.

Demain n'est pas à nous; demain appartiendra au groupe le mieux organisé, le mieux discipliné, celui dont la presse sera la plus forte, dont les chefs seront les mieux suivis et où les mots d'ordre seront le plus rapidement exécutés. Essayer de construire quelque chose de durable en dehors de ces principes d'ordre, c'est se tromper grossièrement, c'est amasser des richesses et bâtir des châteaux-forts dont s'empareront demain ceux qui auront su prévoir quand c'était le temps de prévoir.

LE K. K. K. A REGINA.

Ces réflexions nous sont venues à l'esprit en lisant dans un journal de Toronto la nouvelle de l'entrée dans la Saskatchewan de cette société dangereuse, anti-catholique et anti-française qui se nomme le Ku Klux Klan. Jusqu'ici le K. K. K. dans ses tentatives d'établissement au Canada avait paru ignorer notre province. Mais entre Noël et le jour de l'An dernier, à la faveur de la nuit comme tout ce qui est mauvais et pervers, le Klan fit distribuer des pamphlets à Régina même, à un certain nombre de personnes qu'il supposait plus faciles à gagner à ses principes de sectarisme turbulent. Cette littérature incendiaire portant comme titre "Pourquoi je me propose de m'affilier au K. K. K.", fut déposée dans les boites à lettres ou glissée sous les bas de porte. Les réponses devaient être adressées au casier postal 363 de Régina.

ORIGINES DU KLAN.

C'est là la façon ordinaire de procéder de ces oiseaux de ténèbres. Elle n'a pas changé depuis les jours sombres de 1866 où, sous le prétexte de protéger les blancs contre les noirs, les plus mauvais éléments des Etats-Unis furent, par les agents du viveur Johnson qui occupait alors le siège présidentiel de la république américaine, invités à se réunir en bandes et à se livrer impunément aux pires excès. Les politiciens véreux du Nord qui avaient déchaîné contre le Sud ces bandits masqués eurent toutes les peines du monde à s'en défaire une fois leur objectif atteint. Il serait plus vrai de dire qu'ils parvinrent à débander cette armée de brigands, mais non pas à la discipliner. Le feu couvait sous la cendre. La période agitée de l'après-guerre le fit renaître dans le Sud, avec une activité nouvelle. Des escrocs, parmi lesquels se trouvaient quelques ministres en quête de revenus substantiels, reformèrent les rangs des soudards en capuchons et les lancèrent contre les catholiques, les nègres et les juifs. Et ce qui révèle davantage le fonds de pourriture en fermentation sur lequel reposent les dehors brillants de la civilisation américaine, c'est le nombre incroyable de prétendus surhommes dans le coeur desquels ces appels à la bigoterie, à la cruauté, au vice, à la violence, au brigandage armé rencontrèrent un écho fidèle.

EN QUETE D'UN CHAMP D'ACTION.

Les éléments d'ordre cependant, après quelques années de luttes souvent sanglantes, réussirent à peu près à remettre ces forcenés sous le joug. Et les voilà qui cherchent chez nous un nouveau champ d'action.

La littérature distribuée à Régina dit que le Klan a pour programme: "La suprématie des blancs, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la liberté de la parole et de la presse, les écoles publiques, le protestantisme intégral, etc." Son drapeau ici est l'Union Jack comme à Détroit et ailleurs c'était le pavillon étoilé, et il veut le voir flotter sur tous les toits et sur toutes les écoles. Nous combattons, dit-il, non pas contre les individus, mais contre les "systèmes, les idéals et les principes contraires aux idéals anglo-saxons, au canadianisme et au christianisme protestant". C'est là, à vrai dire, un thème et des accents qui ne nous sont pas inconnus: il s'en dégage un relent d'orangisme vieux de quelques décades. Mais ce qui est nouveau et toujours à craindre c'est la vague de fanatisme que cette propagande nocturne est à soulever contre nous.

Pour le moment peut-être les agents du Klan n'ont-ils pour but, comme l'an dernier en Ontario, que d'empocher les quelques milliers de dollars arrachés en contribution à leurs dupes. Cependant, ne nous y trompons pas, la semence est jetée, elle poussera et elle lèvera contre nous. Ce qui se passe actuellement à la cour suprême du Canada où la Saskatchewan et l'Alberta sont à faire le procès de l'article XVII de la constitution de ces provinces, seule garantie légale de nos écoles séparées, n'est pas de nature à nous rassurer outre mesure. Le "Star" de Saskatoon ne disait-il pas récemment à ce propos: "Les minorités n'ont de droits que ceux que la majorité veut bien leur accorder".

LECON A TIRER.

Que les menées souterraines des ennemis de notre religion et de notre race nous soient une leçon à tous, qu'elles fassent la lumière sous les paupières des endormis, qu'elles sonnent dans tous les coeurs de chez nous le réveil de la fierté et de l'action nationale. Ce que d'autres mettent tant de zèle à nous ravir, aurons-nous l'aveuglement et la lâcheté criminelle de ne pas nous préparer à le défendre ?

La convention de Régina n'est pas autre chose qu'une préparation—préparation plus immédiate que l'on veut bien le croire—préparation des élites sur lesquelles la race peut compter chez nous, préparation des programmes qui ordonnent et canalisent les efforts, entraînement nécessaire de nos groupes à l'action commune. Ce n'est pas quand on s'apprêtera à jeter la dernière pelletée de terre sur nos libertés mortes qu'il conviendra de songer à nous unir, à nous rechercher les uns les autres dans la plaine, à tirer de nos goussets les piastres désormais impuissantes à soutenir nos chefs, à créer une presse vigoureuse, à insuffler la vie à nos organisations anémiées, et à imposer le respect de la constitution à ceux qui ne respectent que la force organisée.

U. Langlois, O.M.I.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

Les Activités de l'A.C.F.C.

LE TRAVAIL DES VISITEURS D'ECOLES

Depuis le 1er novembre au 8 février, dans le diocèse de Prince-Albert, examen de français et de catéchisme à 1530 élèves distribués en 51 classes et répartis dans les centres suivants:

Prud'homme	183
Vonda	63
Delmas	76
North-Battleford	125
Saskatoon	143
Marcelin	208
Prince-Albert	314
Duck Lake	186
Debden	98
Battleford	134
Total	1530

En même temps dans l'archidiocèse de Régina, le R. P. Boileau a visité à date du 20 janvier les écoles de Gravelbourg, Coderre, Verwood, Meyronne et fait subir l examen à 532 élèves répartis en 17 classes.

Total de leur travail dans Régina et Prince-Albert, 68 classes visitées à raison d'une à 2 heures d'examen par classe sur le catéchisme, la lecture française, l'orthographe, la grammaire. Elèves interrogés, 2062.

AU CERCLE D'ALBERTVILLE.

—Dimanche le 6 février avait lieu à l'école du village une réunion du Cercle paroissial d'Albertville à laquelle assistait une foule nombreuse, y compris plusieurs dames. M. Aimé Pellerin, avec toute l'habileté qu'on lui connait, présidait cette enthousiaste assemblée. Il y eut d'abord conférence faite par M. Donat Gignac, sur la vente coopérative des produits de la ferme, particulièrement des bestiaux. Les idées émises par M. Gignac donnèrent lieu à une discussion animée mais très amicale toutefois, qui contribua beaucoup à agrémenter cette instructive soirée. Les membres présents en vinrent à la conclusion qu'il était temps de jeter les bases d'une organisation coopérative de production et de vente dont les membres s'engageraient à améliorer, sélectionner et uniformiser leurs troupeaux.

:*:

Le premier plénipotentiaire des Etats-Unis au Canada

Washington. — M. William Phillips, actuellement ambassadeur des Etats-Unis en Belgique et ancien sous-secrétaire d'état a été choisi par le gouvernement de Washington pour être son représentant au Canada.

Le choix de ce diplomate de carrière révèle l'importance que le gouvernement américain attache à cette fonction au Canada.

:*:

L'immigration des jeunes Anglais

Le gouvernement donne $80. par tête

Ottawa. — M. Robert Forke a inauguré une nouvelle politique d'immigration des jeunes garçons; d'après une déclaration qu'il a faite, on voit que le fédéral donnera un subside de $80. par jeune garçon aux provinces qui voudront établir des fermes pour les recevoir et leur donner un cours d'enseignement agricole. Les cultivateurs pourraient ensuite s'adresser à ces écoles pour obtenir les jeunes garçons.

M. Forke a écrit à toutes les provinces dans ce sens. La Nouvelle-Ecosse et le Nouveau Brunswick ont accepté. Les provinces de l'Ouest feront probablement de même.

Par suite de cette politique nouvelle, le gouvernement cessera d'accorder $15,000 par année à l'armée du salut pour l'immigration des jeunes Anglais.

:*:

L'ouverture de la législature au Manitoba

Winnipeg. — La législature provinciale a commencé son travail de la présente session, jeudi dernier, par le discours du trône prononcé par le lieutenant-gouverneur T. A. Burrows.

Le point saillant du discours est que le gouvernement approuve le principe d'un referendum pour amender la loi des liqueurs relativement à la vente de la bière. On prévoit également des changements dans la loi du revenu de manière à diminuer le poids des taxes; dans la loi des élections de manière à ne pas nécessiter un nouveau recours au peuple pour l'entrée d'un député dans le ministère.

Le gouvernement soumettra à la députation un plan d'exploitation, de concert avec les autorités fédérales, des ressources naturelles, un projet d'envoi d'une commission au Danemark, en Hollande et en Irlande, pour étudier les méthodes d'écoulement des produits de ces pays qui font compétition au Canada. La députation sera aussi appelée à se prononcer sur le parachèvement du chemin de fer de la Baie d'Hudson.

Où il est question de nos écoles séparées

Régina. — La question des écoles séparées de l'Alberta n'est pas seule à se débattre actuellement devant la Cour suprême du Canada. Les écoles séparées de la Saskatchewan sont également en cause. A une question du député E. S. Whatley, progressiste de Kindersley, l'hon. J. A. Cross, procureur général, a répondu : "La province de la Saskatchewan apparait devant la Cour suprême du Canada dans le procès qui décidera si la clause 17 de l'Acte de l'Alberta, 1905, est intra ou ultra vires.

Cette clause est identique dans la loi constitutionnelle des deux provinces, et elle traite de l'établissement des écoles séparées.

M. Whatley désirait savoir d'autres détails sur cette question, mais M. Cross lui répondit qu'il serait contraire à l'intérêt général de donner plus de publicité à cette affaire.

Voici donc un point de la plus haute importance pour nous, et il faut nous tenir prêts à toute éventualité.

Cette loi de l'Alberta est déclarée ultra-vires

Ottawa. — En l'an 1921, le gouvernement de l'Alberta passa une loi en faveur de l'Université de cette province la nommant héritière des biens de ceux qui mouraient sans parents ou sans héritiers dûment nommés dans un testament. Cette loi vient d'être déclarée ultra vires par la Cour Suprême du Canada.

Discours religieux et patriotiques par Sa Grandeur Monseigneur Paul-Eugène Roy

Nous sommes heureux de présenter au public une première part des oeuvres oratoires de Sa Grandeur Monseigneur Paul-Eugène Roy. Ce volume, le premier d'une série assez considérable qui paraîtra dans le cours de l'année, renferme quelques-unes des meilleures pages de notre littérature canadienne.

Monseigneur Roy était orateur : l'un des mieux doués et des plus puissants que nous ayons eus. Il aimait peu cependant parler pour ne rien dire, sentiment qui n'est pas commun à tous les orateurs doués.

L'éloquence, chez lui, alors même qu'elle paraissait jaillir de l'improvisation calme ou ardente, avait sa source dans une méditation laborieuse et patiente. Le plus souvent, et jusqu'aux dernières années de sa vie, l'orateur ou le prédicateur avait écrit le texte de son discours; toujours il avait jeté sur le papier un plan méthodique, précis, jalonné de toutes les idées principales qui devaient être développées, et où l'expression forte, l'antithèse vigoureuse, l'image pittoresque et nécessaire étaient consignées.

Le lecteur trouvera un plaisir nouveau à relire ces pages où la fermeté de la pensée rappelle encore les accents si fermes et la puissance entrainante de celui qui fut chez nous un maître entre nos maitres, un évêque parmi nos évêques.

Ce volume est en vente au Secrétariat des Oeuvres, 105, rue Ste-Anne, Québec. $0.75.

Pour fêter le soixantenaire de la Confédération

Ottawa. — Il est peu probable que le Prince de Galles assiste le 1er juillet prochain, aux fêtes du jubilé de diamant de la Confédération. C'est le gouvernement de concert avec l'Association des Canadian Clubs qui se charge des préparatifs.

La célébration durera plusieurs jours et l'on attend des visiteurs de tous les pays en même temps que des représentants des nations-soeurs. Des feux d'artifices seront lancés un peu partout de l'Atlantique au Pacifique. Chaque école recevra une reproduction du fameux tableau de Harrie, intitulé : "Les Pères de la Confédération".

On sait que le roi et la reine d'Angleterre ont été invités, mais il est douteux qu'ils puissent venir.

L'Union Catholique des Cultivateurs choisit le "Devoir" comme organe de publicité

UNE RAISON DE PLUS POUR S'ABONNER

Le *Devoir* du 1er février publie pour la première fois sous le titre "La Terre de Chez Nous", ce qu'il annonçait dans son édition du 22 janvier, c.-à-d. le Bulletin Officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs de la province de Québec. Ce bulletin paraîtra dans le *Devoir* tous les mardis et jeudis.

En choisissant le *Devoir* comme organe de publicité, l'Union a pour but "non pas d'introduire chez ses membres le *Devoir* à la place du *Bulletin des Agriculteurs*, mais à la place d'un autre de ces quotidiens à sensation qui font souvent plus de mal que de bien". On sait qu'en novembre dernier, à la suite d'accusations de vouloir faire de l'Union une machine politique, M. Ponton, propriétaire et directeur du *Bulletin des Agriculteurs*, préféra rendre à chacune de ces deux organisations agricoles son indépendance complète. Le Bulletin cessait d'être l'organe officiel de l'U. C.C.

M. Aldéric Lalonde, président de l'U.C.C. définit ainsi dans une lettre au Devoir les relations nouvelles de l'Union avec le *Journal*: "Le *Devoir*, dit-il, ayant bien voulu mettre ses colonnes à notre disposition, nous sommes heureux de venir élire domicile chez vous. Chacun conservera, il va sans dire, son entière autonomie: vous continuerez à défendre toutes les bonnes causes pendant que nous, dans des pages publiées sous notre nom et notre responsabilité, nous établirons un meilleur contact entre nos membres, nous ferons connaitre les activités de notre Association tout en nous employant à étendre son influence pour le plus grand bien de la population rurale.

Les 13,000 membres que compte actuellement l'U.C.C. seront tous désireux de lire régulièrement le *Devoir*, leur organe officiel; une campagne pour les y abonner sera incessamment inaugurée par notre Exécutif et les directeurs de nos nombreux cercles."

Comme on le voit les rédacteurs agricoles sont responsables à l'*Union* et non pas au *Devoir*, ce qui laisse à la première l'entière responsabilité de ses déclarations et au second sa complète indépendance d'allure dans les luttes qui lui sont propres.

L'insertion de *La Terre de Chez Nous* dans les pages du *Devoir* devrait faire pénétrer ce journal dans un bon nombre de foyers franco-canadiens de la Saskatchewan. Les pages agricoles des spécialistes de l'U.C.C. seraient d'une incontestable utilité pour nos gens.

:*:

Le Canada et la guerre en Chine

Ottawa. Le T. H. M. Mackenzie King, premier ministre du Canada, déclare que notre pays n'a pas à se mêler d'une guerre civile en Chine, et il se moque des rumeurs qui ont pris cours, à ce sujet.

Cependant, les offres spontanées de service volontaire, pour l'expédition d'Extrême-Orient, continuent de se produire, au Canada. Les dernières sont faites au nom du 85e Highlanders du Cap Breton, N.-E., et de la seconde Batterie d'Obusiers, d'Ottawa.

Il y en a toujours qui ont envie de se mêler de ce qui ne les regarde pas.

La conférence Impériale

Une série d'articles de M. H. Bourassa.

Voici les deux premiers d'une série d'articles publiés dans le *Devoir* par M. Henri Bourassa sur la Conférence Impériale. Ces articles d'un immense intérêt méritent plus qu'une simple lecture.

L'opinion exprimée plus bas sur la conférence impériale, M. Bourassa se réserve le droit de la modifier à la lumière des faits qui seront révélés au cours des prochains débats parlementaires.

Ambiance générale — Etat d'esprit des Anglais

En Angleterre, dit M. Bourassa, le gouvernement et les chefs d'opinion manoeuvrent dans une situation extrêmement complexe. A l'intérieur, chômage persistant, fermentation sociale, malaise économique, charges publiques écrasantes. A l'extérieur, besoin intense de paix et d'équilibre.

De toutes les nations d'Europe, l'Angleterre est celle qui a le plus profité de la guerre. Elle a atteint son objectif principal qui était de détruire la flotte de l'Allemagne et de s'emparer de ses colonies. Mais pour consolider ces gains, il lui faut rétablir l'équilibre entre l'Allemagne amoindrie et la France agrandie, les mettre suffisamment d'accord pour garder la paix, pas assez pour qu'elles puissent se passer de ses bons offices. Pour cela, la carte italienne est la meilleure à jouer; mais Mussolini n'est pas précisément un roi de carreau ni un valet de coeur. Encore lié à la politique anglaise par le passé et les besoins de l'Italie unifiée, il se prépare — si Dieu lui prête vie — à jouer sa partie à sa guise. De cette partie, le principal enjeu est l'expansion coloniale en Afrique. Pour atteindre cet objectif, l'Italie doit se rendre maitresse de la Méditerranée. Voilà qui ne cadre guère avec les visées anglaises et françaises.

D'autre part, la révolution russe a fort opportunément déchiré le billet *consenti* en cachette par Grey et Poincaré à Sazonoff et payable aux dépens des Turcs, des Bulgares, des Grecs et des Italiens. L'on n'a pas oublié les cris de joie de Lloyd George et de Ribot à la nouvelle de la déchéance du Tsar, leur "loyal allié" : c'était un créancier gênant qui disparaissait, avec son "chiffon de papier". Mais Lenine, à Moscou, et Mustaphal Kemal, à Angora, ont revisé le compte de liquidation sans le moindre égard aux calculs des Français et des Anglais. Le bolchévisme conjugué avec le nationalisme en plein essor de la nouvelle Turquie, de l'Inde et de la Chine, menace la domination politique et les immenses intérêts de l'Angleterre en Asie, sans compter l'appui moral et financier qu'il accorde ouvertement aux communistes britanniques. Pour soutenir cette formidable partie, l'Angleterre a besoin, un besoin impérieux et croissant, de l'appui des Etats-Unis.

Mentionnons, pour mémoire, les éternelles complications balkaniques, l'Egypte, la Palestine, l'Iraq, la Perse, le Mexique, etc., etc. Dans tous ces pays, l'Angleterre a en jeu des intérêts plus ou moins considérables et tous plus ou moins menacés.

Jamais peut-être la nation anglaise n'a eu à faire face, au même moment, à tant de difficultés internes et externes. Jamais non plus son génie politique ne s'est manifesté avec plus de souplesse, de patience et, jusqu'ici, de succès. Le spectacle est d'autant plus instructif qu'aucun homme de premier ordre ne domine la situation. C'est le triomphe d'une tradition, de la continuité dans l'action, de l'instinct fortifié par l'expérience; c'est la démonstration palpable de la profonde vérité de cette boutade de Lloyd George: l'Angleterre sait tirer parti de tout, même de ses propres bêtises.

L'Angleterre et ses Dominions

De ses propres bêtises, oui, peut-être; mais à condition de ne pas subir le contre-coup des bêtises ou des exigences intempestives des autres "nations-soeurs" de l'Empire. Pour mener à bonne fin son entreprise contre l'Allemagne, l'Angleterre a tout fait pour s'assurer le concours de l'Inde et des Dominions. Elle les a inondés sous le flot de la propagande de mensonges accumulés contre les barbares de Germanie. Elle a flatté sans mesure leur vanité de parvenus. Elle a affecté de les traiter en "associés". Afin de gagner à demeure le bon vouloir des Etats-Unis, elle a consenti aux Irlandais en révolte une mesure d'indépendance qui dépasse de beaucoup ce qu'elle avait constamment refusé aux revendications pacifiques d'O'Connell, de Parnell et de Redmond, plus même que l'autonomie concédée au Canada en 1865 et à l'Australie en 1901. Voilà qui n'est pas pour convaincre les Indiens et les Boers que les revendications du droit et de la raison obtiennent de meilleurs résultats que les exigences de la force armée.

Dans l'ordre des relations internationales l'Angleterre a donné ou laissé prendre aux Dominions, à ses côtés, une place encore mal définie. Elle leur a fait ouvrir les portes du Congrès de Versailles et de la Ligue des Nations. Tant que les Dominions lui emboitent le pas, tout va bien. Leur concours, apparemment libre et volontaire, ajoute à son prestige et à son influence. Mais s'ils font mine de rompre les rangs, cela ne va plus. L'influence de l'Angleterre, loin d'être fortifiée par l'association impériale, s'en trouve affaiblie d'autant. Et puis, les gouvernements étrangers, notamment à la Conférence de Washington, en 1921, et à celle de Londres, en 1924, commencent à vouloir tirer au clair cette situation équivoque. "A qui avons-nous affaire? demandent-ils; à un Empire, ou à six nations?"

Tant qu'il s'agit de négociations pacifique ou de dissertations platoniques, comme à Genève, les Anglais ne demandent pas mieux que de laisser les Dominions jouer à la "nation libre et indépendante", comme les fillettes qui jouent à la maman avec des bébés en faïence. Mais dans la poursuite des multiples intrigues engagées à la suite des faux traités de paix de 1919, les hommes d'Etat et les diplomates britanniques se passeraient volontiers du concours des coloniaux. La présence de leurs "frères d'outre-mer" dans les arcanes de la diplomatie savante, leur cause à peu près le genre et le degré de joie que les conservateurs du *British Museum* ressentiraient en voyant se promener, au milieu de leurs précieuses collections, une douzaine de *cow-boys* à cheval sur leurs bronchos.

D'autre part, personne ne sait mieux que les Anglais à quel point la paix — surtout la paix bâtarde établie en 1919 — est chose précaire. De toutes les nations du monde, l'Angleterre, à cause de son immense empire dispersé sur tous les continents, est la plus exposée à la guerre d'attaque ou de défense. Or, pour la guerre, l'Angleterre a plus que jamais besoin du concours des Dominions. Hommes, argent, navires, avions, armes, munitions, vivres, ports d'attache, les Dominions peuvent lui fournir tout cela, en proportions grandissantes. Mais elle sait aussi que pour obtenir ce tribut, il faudra, à chaque fois, persuader aux Dominions qu'ils prennent à la guerre une part libre et volontaire, qu'ils se battent pour la défense de leur territoire et de leurs intérêts particuliers, aussi bien, pour le salut du monde, de la civilisation, de la liberté, de la démocratie, etc., en un mot, répéter toute la comédie de 1914 à 1918. Cela prendra-t-il toujours?

En tout cas, la partie vaut d'être risquée; et les Anglais l'ont jouée supérieurement à la dernière conférence impériale. De toutes les réunions de ce genre, c'est peut-être celle où les Dominions ont le plus gagné en apparence et l'Angleterre

(Suite à la page 2)

L'imbroglio Chinois

Rupture des négociations.—Proposition des Etats-Unis.

Pékin. — La lutte pour la possession de Shanghaï avant l'arrivée dans cette ville de nombreuses troupes européennes bât son plein entre les Nationalistes du nord et les Cantonais du sud.

Des deux camps sont venues des protestations contre la concentration de troupes anglaises à Shanghaï. Eugène Chen, ministre des affaires étrangères du gouvernement cantonais, a brisé les pourparlers avec le chargé d'affaires anglais, Owen O'Malley, à cause de cette concentration. D'autre part le gouvernement nationaliste de Pékin a renvoyé Sir Francis Aglen, inspecteur-général anglais des douanes maritimes de la Chine, parce que celui-ci avait refusé de percevoir une surtaxe imposée par le gouvernement nationaliste. Celui-ci veut bien faire comprendre à cet inspecteur qu'il n'est qu'un fonctionnaire du gouvernement chinois et qu'en cette qualité il lui doit obéissance. On considère cette attitude comme un nouveau pas de la Chine vers son autonomie en matière de tarif.

Washington. — L'événement le plus important dans la crise orientale a été la proposition faite par les Etats-Unis aux autorités de Pékin et de Canton d'exclure du théâtre de leurs hostilités le quartier international de Shanghaï. Il ne s'agit pas de faire une zône neutre de ce quartier mais seulement de l'exclure pour le moment de leur champ d'opérations militaires.

La France a approuvé cette demande des Etats-Unis.

Londres. A cause de l'importance de la question on a formé un comité spécial du cabinet pour s'occuper spécialement de la situation en Chine. On comprend que le premier ministre Baldwin, sir Austen Chamberlain et lord Balfour en feront partie.

Actuellement, les négociations avec le ministre nationaliste des affaires étrangères, Eugène Tchen, sont en suspens parce que ce dernier ne veut signer aucune entente tant qu'on ne l'assurera pas qu'aucune troupe britannique ne sera débarquée à Shanghai.

On propose, dans certains milieux, d'assurer le ministre chinois qu'il ne sera envoyé des troupes dans cette ville que s'il y a des événements qui l'exigent. En attendant, toutes les troupes qui sont actuellement envoyées à Shanghai seraient concentrées à Hong-Kong.

On croit que la Russie soviète est responsable de l'attitude du gouvernement cantonais.

La Conférence Impériale

(Suite de la page 1)

en substance. Au reste, la composition des délégations coloniales a singulièrement facilité ce résultat.

L'Irlande: Fitzgerald

Pour la première fois depuis l'établissement du régime des Conférences impériales, l'Irlande y figurait séparément de la Grande-Bretagne. Ses délégués ont tenu à marquer le caractère nettement *national* de leur représentation. Leur influence s'est naturellement portée dans le sens de la liberté des Dominions, de l'affirmation de leur droit à l'indépendance. Il ne pouvait en être autrement. L'Irlande, qu'on ne l'oublie pas, n'est pas, n'a jamais été une colonie de l'Angleterre. C'est une nation, l'une des plus anciennes et des plus distinctes de l'Europe. La conquête anglaise, bien que favorisée par les dissensions intestines, a pris cinq siècles à s'achever; elle n'a jamais reçu l'acquiescement moral du peuple et de ses chefs naturels. En dépit des entreprises de la force ou de la ruse, de la dépossession du sol, de l'implantation de colonies anglaises au sud, écossaises au nord, de l'affamation systématique, des primes offertes à l'apostasie ou à la trahison, de la substitution partielle de la langue du conquérant à l'idiome national, la nation irlandaise est restée fidèle à sa foi, et dans cette fidélité elle a trouvé le secret de sa survie. Avec une inlassable constance, sinon toujours avec mesure et discernement, elle a affirmé son droit et l'a empêché de prescrire. Dans le traité qui a mis fin à la dernière guerre, et dans la Constitution qui l'a suivi, les Irlandais ne voient pas un établissement définitif mais un temps d'arrêt nécessaire, selon les uns, intempestif, suivant les autres, dans la reconquête de leur liberté. Ceci est, avec des nuances et des degrés, le sentiment des *Free Staters* autant que celui des Républicains. Les premiers, ou certains d'entre eux, fussent-ils tentés de l'oublier, que l'influence des autres — plus forte qu'on ne le pense à l'étranger — suffirait à les tenir en haleine. C'est un ministre du *Free State*, M. Fitzgerald, qui a fait entériner à Genève, en dépit de la discrète protestation des délégués britanniques, le traité de 1922, afin de bien marquer le caractère international des relations établies entre la Grande-Bretagne et l'Irlande. Dans le même but, il a réclamé un siège pour l'Irlande au Conseil de la Société des Nations. A la Conférence, il a fait modifier le titre du Roi: George V n'est plus le souverain "du royaume-uni de la Grande Bretagne et d'Irlande" mais de la Grande-Bretagne et de l'Irlande", deux nations complètement distinctes. Il a fait décider que les consuls étrangers recevront désormais leur exaquatur du gouvernement de chacun des Dominions où ils seront accrédités, et non plus du gouvernement britannique. Le gouverneur du *Free State* est nommé officiellement par le Roi; mais c'est un Irlandais, choisi par les ministres du *Free State*. On voit l'avance que l'Irlande a prise sur les Dominions.

Quant aux conséquences *pratiques* de l'association impériale, l'Irlande se rappelle qu'encore incorporée au Royaume-Uni elle a échappé à la conscription, alors qu'on l'imposait au Canada. Sa constitution actuelle interdit au gouvernement toute initiative n'ayant pas pour objet la défense immédiate du territoire. En droit et en fait, les Irlandais ne reconnaissent aucune "obligation" impériale. Au dernier congrès interparlementaire, tenu à Washington en 1925, le chef du groupe travailliste, M. Johnston, a proposé de faire reconnaître comme un principe de droit international la neutralité de l'Irlande et des Dominions dans toute guerre de l'Angleterre à laquelle ils ne jugeront pas opportun ou nécessaire de participer. Là-dessus, tous les partis irlandais à la Conférence ont opiné dans le sens le plus nettement opposé à l'idée de solidarité impériale.

L'Afrique-Sud: Hertzog

Il en va de même pour l'Afrique-Sud. Pour la première fois l'Union était représentée *nationalement* à Londres. Aux premières conférences qui suivirent la réorganisation du pays, après la conquête, Botha prit une attitude toute passive. Après lui, Smuts, ancien soldat de l'indépendance, rallié au jingos du Cap, se livra aux impérialistes de Londres, tout en leur portant parfois de rudes coups de boutoir. Hertzog est tout différent de ses prédécesseurs. Calme, modeste, réfléchi, persévérant, il incarne les meilleurs traits de sa race. Il a loyalement combattu l'Angleterre, sur les champs de bataille et dans l'arène politique. Depuis la conquête, il n'a cessé d'affirmer le droit de son pays à l'indépendance; mais il a refusé de s'associer aux manoeuvres violentes ou aventureuses. Fort de la confiance de ses compatriotes, il a conclu une alliance honorable avec le groupe travailliste, composé en grande majorité d'Anglais de naissance ou d'origine. Par cette entente, la majorité boer consent à se rallier à l'ordre établi pourvu que la minorité anglaise se joigne à elle pour affirmer le droit de la nation à l'indépendance et pour rompre toutes les entraves de l'impérialisme.

Dans un discours prononcé à Stellenbosch en avril dernier, M. Hertzog a posé nettement les bases du programme qu'il entendait soumettre à la Conférence. Les Dominions, disait-il en substance, ont droit à leur pleine liberté d'action, interne et externe. Ce droit, l'Angleterre le reconnait sans conteste; mais elle veut le concilier avec une politique d'unité impériale. Elle a cherché la solution dans l'essai d'une action collective (*Empire group policy*). Cette tentative a avorté parce qu'elle met forcément en conflit deux principes contradictoires: l'égalité de droit de chaque pays et l'unité d'action de la collectivité. Entre les pays autonomes du soi-disant Empire, il n'y a qu'un lien légal admissible: la Couronne; qu'une coopération possible: l'adhésion libre et volontaire de chaque pays à telle politique, à telle mesure de défense qu'il lui convient d'adopter, d'accord avec l'Angleterre et avec ceux des autres pays britanniques dont les intérêts convergent.

Ce programme, M. Hertzog l'a exposé loyalement à l'opinion anglaise, dès son arrivée à Londres. Dans quelle mesure il l'a fait accepter par la Conférence, c'est ce que nous recherchons plus tard. Pour l'instant, je me borne à signaler le contraste entre l'accueil fait à Londres aux déclarations du premier ministre de l'Union sud-africaine, et les attitudes de fausse pudeur effarouchée de nos impérialistes, M. Guthrie en tête. Il n'est pas exagéré de dire que M. Hertzog, à cause même de la franchise de son langage — à cause aussi de la dignité de son attitude: il a refusé de se laisser gaver, pomponner et encenser par tout venant — a été le lion de la Conférence. Quand donc nos jingos comprendront-ils que leurs attitudes d'amoureux transis, ou leurs contorsions de derviches hurleurs, contribuent plus que tout à entretenir le mépris des Anglais pour les *Colonials?* Dans l'intérêt même de la cause impériale dont ils se proclament les champions, c'est une erreur capitale. Personne, et l'Anglais moins que personne, ne traite de pair à égal avec les gens qu'il méprise. Au besoin, il s'en sert; mais dès qu'il en a fini, il les jette à la fosse. Delcassé, Clémenceau, Venizelos et autres domestiques de l'Angleterre ont été payés pour le savoir.

Henri BOURASSA.

La Politique

A Régina

Régina. — Le comité de la chambre approuva la semaine dernière plusieurs bills privés qui n'auront qu'à subir leur troisième lecture devant le parlement.

Au nombre de ces bills on remarque l'incorporation des Soeurs Adoratrices du Précieux Sang de Gravelbourg, l'exemption de taxes pour le Scolasticat que les Pères Oblats viennent de fonder à Lebret, l'incorporation de la communauté des Soeurs de la Charité de Notre-Dame d'Aiveron qui fondèrent, il y a quelques mois, un hôpital à Tisdale, l'accord conclu entre la ville de Régina et le C.P.R. à propos d'exemption de taxes pour le nouvel hôtel de cette compagnie.

L'orphelinat orangiste d'Indian Head

M. F. B. Bagshaw, avocat de Régina, représentant l'orphelinat orangiste d'Indian Head, demande pour cette institution des pouvoirs très étendus: entre autres: l'adoption des enfants placés en cette institution, le droit d'administrer les biens dont ils héritent de leurs parents, etc. M. Reynolds du département s'objecta à plusieurs clauses de ce bill qui sera étudié de nouveau.

Fonds de pension du service civil

Afin d'assurer une subsistance honorable aux employés forcés par l'âge ou la maladie de se retirer du service civil, l'hon. Gardiner propose à la législature un bill créant un fond de pension.

D'après ce bill, le gouvernement retiendrait un quart du salaire de ses employés et ceux-ci devenus incapables de continuer leurs services, recevraient chaque année une pension proportionnelle au salaire reçu et au nombre d'années fournies. Cette pension cependant ne devra pas dépasser $2,000 ni être moindre que $360. par année.

:*:

L'Union des Fermiers et l'Asciation des Producteurs de grain

Le gouvernement de la Saskatchewan par l'adoption d'un bill cet effet vient d'approuver l'entente d'union conclue il y a quelques mois par l'Union des Fermiers et l'Association des Producteurs de grain de la Saskatchewan. Le comité de la chambre approuva en même temps l'incorporation du Cartel des volailles sur des bases à peu près semblables à celles du Cartel du blé.

:*:

Chemin de fer de la Baie d'Hudson

La législature de la Saskatchewan dans une de ses sessions de la semaine dernière demande instamment au gouvernement fédéral que le chemin de fer de la Baie soit poussé le plus activement possible et que même les travaux d'aménagement du port terminal, abandonnés il y a quelques 16 ans, soient repris immédiatement à Port Nelson. "Plus d'enfantillage, dit M. Hill, il n'est pas question de savoir lequel des deux, de Nelson ou de Churchill, est le meilleur des ports, mais nous voulons Port Nelson à tout prix." Plusieurs députés, entre autres, l'hon. Gardiner, appuyèrent M. Hill dans sa résolution demandant le parachèvement immédiat de ce chemin de fer et M. Anderson, conservateur de Saskatoon, y fit insérer la clause touchant la reprise des travaux à Nelson sans s'occuper de Churchill.

:*:

Un bon salaire

L'hon. A. P. McNab reçoit, comme commissaire du Local Government Board, le même salaire qu'il recevait comme ministre des travaux publics, soit $6,000. De fait il touche un peu moins, soit $1,800, qui constituait en plus sa part d'indemnité pour le travail de la session.

:*:

Le programme politique du parti libéral de la Saskatchewan

Régina. — Au banquet que vient de lui offrir l'Asociation libérale de Régina, M. Gardiner, premier ministre, a défini les principes politiques du parti libéral.

1o. — Pas de compromis, à seule fin de se maintenir au pouvoir, avec ceux qui professent une doctrine contraire sur les problèmes nationaux et provinciaux. C'est ce principe que Georges Brown, le père du libéralisme canadien, a invoqué pour briser, aussitôt le but atteint, la coalition gouvernementale qui avait permis d'effectuer l'établissement de la confédération. Ce principe range les vrais libéraux contre le projet de gouvernement par un groupe au lieu de par un parti.

2o. — Le libéralisme au Canada ne reconnait aucune distinction de race ou de religion parmi les peuples caucasiens établis entre ses frontières, excepté dans la mesure où une protection des minorités est nécessaire pour qu'elles puissent transmettre aux générations futures les fortes caractéristiques qui leur seraient un appoint, et fortifier la race canadienne en voie de développement. Il n'y a aucune législature au Canada où l'application de ce principe à la législation soit plus nécessaire que dans la Saskatchewan.

3o. — Le parti libéral en Saskatchewan continuera d'encourager la vente en coopérative et l'application des principes coopératifs à toutes les associations, reconnaissant que les gens de même mentalité dans toutes les classes doivent être groupés avant les élections, si la coopération doit entrer en ligne de compte dans le travail de la législature.

4o. — Le parti libéral de la Sask. insistera sur une administration honnête, une administration exempte de favoritisme.

5o. — Le parti libéral se déclare en faveur de la continuation du gouvernement responsable qu'il regarde comme l'héritage de la démocratie canadienne, reçu des chefs du parti dans le passé.

Ailleurs

Le cabinet Marx se déclare pour la paix

Berlin. — Le chancelier Marx en présentant les noms des membres du nouveau ministère qui remplace celui défait en décembre dernier, a accompli l'un des voeux les plus chers au président Von Hindenburg. Le cabinet de coalition bourgeoise aura des tendances vers la droite.

Le ministère présenté par le chancelier se compose de quatre centristes, quatre nationalistes, deux membres du parti populiste bavarois lequel représente l'aile droite.

La nouvelle coalition aura un total de 248 votes disponibles au Reichstag, tandis que l'opposition composée des démocrates, des socialistes, des communistes et des fascistes a 223 votes, le parti économique, avec 21 votes étant plutôt neutre.

La nouvelle coalition, la plus conservatrice depuis la proclamation de la république d'Empire, en Allemagne, a été rendue possible par ce qu'on peut appeler une volte-face des nationalistes. Les nationalistes ayant consenti à abandonner leur ostracisme envers la république et la politique internationale de conciliation du Dr Stresemann, le conflit politique d'Allemagne se confine maintenant aux questions de monarchisme contre la république et du nationalisme contre l'internationalisme, dans une lutte où le plus fort dirigera la république.

L'un des premiers actes du nouveau cabinet a été de jurer fidélité à la constitution de la république allemande et de s'engager à maintenir la politique de conciliation internationale.

:*:

L'Allemagne n'entend pas de de cette oreille

Paris. — La Commission militaire interalliée, dont le maréchal Foch est le président, requiert l'Allemagne d'avoir à raser la forteresse de Koenisgberg, à sa frontière orientale. La Germanie n'admet la possibilité de cette destruction que pour certains travaux de défense extérieure, qui laisseraient intacte la forteresse elle-même. Les experts alliés insistent sur leur réclamation, et le problème sera probablement soumis à la Ligue des Nations.

:*:

Un grand hôtel moderne à Toronto

Toronto. — Grâce aux efforts du chemin de fer National Canadien, un syndicat a été formé pour la construction dans Toronto d'un grand hôtel moderne.

Sir Henry Thornton, président du National Canadien, en confirmant la nouvelle, a déclaré que deux points restaient à éclaircir: la compagnie de chemin de fer n'est pas engagée dans cette entreprise au point de vue financier, mais elle l'appuiera entièrement au point de vue commercial.

Lettre au "Patriote"

Aubigny, Man., janvier 1927

M. le Directeur,

Auriez-vous l'obligeance de publier la petite annonce suivante qui rendrait un immense service à votre dévoué serviteur et collaborateur, ainsi qu'à nombre de correspondants qui se plaignent du retard occasionné depuis deux mois par ce changement d'adresse.

"Je ne fais plus partie du "Bureau de Colonisation du Gouvernement fédéral, à 353 Craig Ouest, Montréal. Tout en m'occupant plus que jamais de "colonisation et d'organisation à domicile", je remplace M. l'abbé A. Beaudry, curé ici à Aubigny, Man. pendant son absence en voyage dans la Province de Québec. Il va de soi que ce dernier s'occupera dans ses visites de donner tous les renseignements aux personnes désireuses de venir s'établir au Manitoba. Je me ferai, comme par le passé, un plaisir et un devoir de répondre à toute demande d'informations sur l'Ouest, et soit dit en passant, c'est le meilleur temps d'y revenir.

Merci d'avance et veuillez me croire toujours,

Votre tout dévoué,

J.-A. NORMANDEAU, Ptre,
Aubigny, Man.

:*:

Trois millions pour l'aviation canadienne

Ottawa. — On apprend que les rumeurs qui ont couru au sujet d'un nouveau programme de construction navale manquaient d'exactitude. Le gouvernement, parait-il, n'aurait aucune intention d'augmenter ses dépenses de ce côté-là, ni d'augmenter les dépenses militaires. Seulement il demandera près d'un million de plus pour l'aviation.

L'an dernier le cabinet avait consacré $2,200,000 à l'aviation, dont $1,800,000 à l'aviation militaire et $400,000 à l'aviation civile. Notre service d'aviation dépend tout entier du ministère de la défense nationale.

Déjà le service civil de l'aviation a écrit aux maires des grandes villes pour leur demander ce qu'ils pensent d'aérodromes dans leurs villes, etc. On croit aussi que l'appropriation de $3,000,000 n'est qu'un premier pas dans la voie du développement aérien.

:*:

Une commission importante pour la Baie d'Hudson

Ottawa. — Le gouvernement vient de nommer une commission qui pendant l'été prochain devra s'enquérir, par le moyen d'avions, des conditions de la navigation dans les détroits de la Baie d'Hudson.

Cette commission commencera son travail vers le 1er juin prochain.

:*:

A propos du canal de la Baie Georgienne

Ottawa. — L'hon. Sénateur N.-A. Belcourt, président de la compagnie Montréal-Ottawa and Georgian Bay Canal, a déclaré que si le canal de la Baie Georgienne n'était pas encore chose accomplie c'était parce que le gouvernement ne s'était pas encore préoccupé d'approuver les plans de la compagnie. L'hon. M Belcourt répondait ainsi à des insinuations faites par le commissaire McGuire, de la commission hydroélectrique de l'Ontario, qui disait que cette compagnie n'avait pas d'excuse pour expliquer comment il se faisait que l'entreprise projetée n'avait pas été menée à bonne fin depuis longtemps.

La déclaration, qui porte deux signatures, celle du président, qui est l'hon. sénateur Belcourt, et celle du secrétaire-trésorier, qui est G.-W Volceman, se lit en partie comme suit:

Les insinuations du commissaire MaGuire, telles que contenues dans un journal de Toronto, sont absolument contraires aux faits, pour les trois raisons suivantes.

1. La charte de la compagnie exige l'approbation par le gouvernement des plans de toutes ses entreprises.

2. En 1907 la compagnie a soumis des plans au gouvernement pour les faire approuver. Depuis plusieurs autres plans lui ont été soumis.

3. Depuis vingt ans aucun de ces plans n'a encore été approuvé, bien que la compagnie ait fait l'impossible pour obtenir cette approbation, et c'est ce qui l'a empêchée d'entreprendre le canal de la Baie.

:*:

Le français dans les Ecoles-Séparées de Windsor, Ont.

Windsor. — A la dernière assemblée régulière de la Commission des Ecoles Séparées de la ville de Windsor on a étudié la question de l'enseignement du français dans les écoles séparées de la ville.

Une résolution fut adoptée demandant au comité des instituteurs de conférer avec Mère Geneviève des Ursulines, la soeur Electa de l'Ordre du Saint Nom et le frère Grégoire des Frères des Ecoles Chrétiennes pour formuler leurs projets au sujet de l'enseignement du français dans les écoles séparées. Actuellement le français n'est enseigné que dans deux écoles sous la direction des Soeurs du Saint Nom, les écoles Sacré-Coeur et Saint Nom. La commission a l'intention de faire enseigner le français dans toutes les écoles séparées de Windsor.

Les Nouvelles en quelques lignes

MONTREAL. — M. Adélard Fortier ancien président de la Chambre de commerce de Montréal et de la 'Montreal Dairy Company Limited vient de mourir à l'âge de 51 ans. M. Fortier était malade depuis trois mois, mais on ne prévoyait pas sa mort.

OTTAWA. — Le capitaine R.-B. Osburn, secrétaire privé du gouverneur général, est mort d'une pneumonie.

Il arriva ici il y a quelques mois avec le vicomte Willingdon, le nouveau gouverneur général.

MONTREAL. — Les soeurs missionnaires canadiennes de l'Immaculée-Conception, au nombre de 15, qui sont en charge de la léproserie de Sheklung à quelque 50 milles de Canton, sont autorisées par direction générale de leur ordre à abandonner momentanément leur poste, par suite de l'état de péril grave, où se trouve cette région.

LONDRES. — Le Colonel Amery, secrétaire du Colonial Office, à Londres, annonce que de nouvelles propositions d'entente à l'amiable vont être soumises aux autorités chinoises, de la part de l'Angleterre, et qu'elle sont d'une nature conciliante telle, qu'elles ne sauraient raisonnablement être repoussées.

PEKIN. — Il est rumeur à Pékin que le dictateur de la Mandchourie, Chang-Tso Lin, deviendrait bientôt le président reconnu de toute la partie nord de la Chine, dont Pékin est le centre.

BUCHAREST. — Le Professeur Nicolas Jorga, qui se présente comme l'homme de confiance du Prince Carol, en Roumanie, assure à la Presse Associée que le prince succèdera bientôt à son père, sur le trône roumain.

Nos Temples

D'un air grave, Jésus pénétra dans le temple
Et se mit à chasser les vendeurs impudents.
C'était donner encor un vigoureux exemple
Et montrer son pouvoir à ces Juifs insolents.

"Ma maison, disait-il, faite pour la prière,
Vous l'avez transformée en antre de voleurs.
Sortez d'ici, vous tous, car c'est mon sanctuaire
Et j'y veux des coeurs purs et des adorateurs.

* * *

Nos âmes et nos coeurs sont aussi des églises
Où sans cesse vers Dieu doivent monter des chants.
Mais trop souvent, hélas! toutes les convoitises
S'y donnent rendez-vous comme de vils marchands.

Lorsque Jésus descend à ses heures mystiques
En notre temple intime afin de nous parler,
Les désirs, vains et faux, à l'ombre des portiques,
Comme des trafiquants sont venus s'installer.

C'est une légion au vulgaire langage
Qui ne respecte pas la sainteté du lieu, —
Chassez tous ces voleurs qui vous barrent passage
Et voudraient marchander avec vous, ô mon Dieu!

Chassez-les, renversez leurs tables sacrilèges,
Que l'autel de nos coeurs ne soit pas profané.
Défendez-nous, Seigneur, contre nos propres pièges
Et régnez seul en nous, ô Maître bien-aimé.

MILLICENT.

EVANGILE

VIII. — *Parabole du figuier stérile*

(S. L., XIII, 6-9.)

Jésus ajouta cette parabole:

"Un homme avait un figuier planté dans sa vigne.

Il vint y chercher du fruit et n'en trouva pas. Il dit alors à son vigneron: "Voilà trois ans que viens chercher du fruit sur ce figuier, et je n'en trouve point. Coupe-le donc! A quoi bon embarrasse-t-il la terre?" — "Seigneur, lui répondit le vigneron, laissez-le encore cette année! Je bêcherai tout autour, j'y mettrai des engrais, e peut-être portera-t-il du fruit. Sinon, vous le couperez plus tard."

—:*:—

A quelles conditions on peut dire la messe

Mexico. — Les prêtres catholiques qui se conformeront aux autorités municipales seront autorisés à dire la messe dans les maisons privées, dit le journal El Sol, déclarant tenir ces renseignements du département du procureur général.

Il y a six mois que les lois religieuses mexicaines sont devenue en vigueur et que les prêtres ont quitté leurs églises. De temps à autre ils ont dit la messe dans de maisons privées et un certain nombre d'entre eux ont été arrêtés.

—:*:—

Au Mexique

Callès livre les biens de l'Eglise aux libre-penseurs

Mexico. — Par décret du président Calles, les annexes des églises catholiques de la ville de Mexico ont été remises à une fédération de libre-penseurs, qui s'en serviront comme bureaux.

Cette saisie, la plus insolente peut-être, à date, est rapportée dans le "Diario Official", organe officiel du gouvernement. C'est là une nouvelle preuve, fait-on remarquer, que Calles est l'ennemi de toutes les religions, et non pas seulement du catholicisme.

Voici le décret de Calles et l'ordre du secrétaire Tejeda de le mettre en vigueur:

"En vertu de la section 11 des prescriptions que l'article 27 de la constitution de la république établit, déterminant l'habileté de la nation à acquérir un domaine, des terrains et des cours d'eau, et en considération du fait que les annexes de l'église de Santa Cataline, de cette ville, sont dans le moment abandonnées par le clergé catholique, les dites annexes sont par les présentes réservées pour servir de bureaux et de magasins à la Fédération latino-américaine de la libre-pensée, le secrétaire de la Fédération en ayant fait la demande à ces fins.

P. Elias Calles,
président de la république."

"Que ce décret soit mis en vigueur.

Secrétaire A. Tejeda."

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

Le concile du Vatican

Rome. — S. E. le cardinal Sincero vient d'être désigné par S. S. Pie XI pour étudier la question de la reprise du Concile oecuménique du Vatican qui avait été interrompu en 1870, par la prise de Rome par les Italiens. Ce concile, lorsqu'il sera repris, constituera la plus grande réunion d'évêques dans l'histoire du monde; il durerait plusieurs mois.

—:*:—

Décès du R. P. Lord, S.J.

Montréal. — Nous apprenons la mort survenue à la maison Saint-Joseph du Sault-au-Récollet du R. P. Télesphore Lord de la Compagnie de Jésus, à l'âge de 70 ans.

Le Père Lord naquit aux Gronlines, comté de Portneuf en 1857. Il fit ses études au Collège de Ste-Thérèse et entra chez les Jésuites en 1881. Il fut préfet des études et directeur des élèves au Collège de St-Boniface, Man. Depuis un grand nombre d'années il s'occupait de prêcher des missions. Il a prêché plusieurs carêmes au Gésu.

Le prochain prédicateur de Notre-Dame

Montréal. — C'est le R. P. Dominique Nasse, O.P., qui prêchera la prochaine station quadragésimale à Notre-Dame de Montréal. Il remplace le R. P. Noble, O.P., qui avait d'abord été choisi.

Le R. P. Nasse est né à Lille en 1883.

Il est dominicain depuis 1902 et appartient à la province de Paris.

—:*:—

Mgr Lauri reçoit le chapeau rouge

Varsovie. — Le président Moscicki, agissant sous l'autorité directe du Pape a remis à Mgr Lauri, nonce papal à Varsovie, le chapeau rouge de Cardinal. Mgr Lauri fut créé cardinal en décembre mais le Pape qui fut lui-même nonce à Varsovie accorda à la Pologne le privilège que les papes accordent quelquefois à des pays catholiques, de nommer le président de ce pays comme représentant du pape à la cérémonie d'investiture.

—:*:—

Une religieuse docteur en médecine

Bruxelles. — Parmi les concurrents d'un récent concours belge des bourses de voyage pour médecins, se trouvait, pour la première fois, une religieuse, la Soeur de charité Jules-Marie, ex-infirmière de l'armée belge. La Soeur Jules-Marie a brillamment passé les examens du doctorat en médecine, à l'Université de Louvain et elle a remporté, au concours, une des bourses de voyage qu'elle ambitionnait. Elle ne voyagera d'ailleurs pas, car on annonce qu'elle va prendre rang parmi les professeurs de l'école d'infirmières organisée à Gand par les Soeurs de charité.

—:*:—

Mort de Mgr Munoz

La Havane. — Mgr Luis J. Munoz, S.J., archevêque du Guatemala, qui remplissait les fonctions de visiteur apostolique en Colombie, est mort à Bagota. Il était âgé de 68 ans. Vers l'âge de 10 ans, il fut obligé d'émigré avec ses parents à Costa-Rica puis en Colombie à la suite de la victoire révolutionnaire dans son pays.

Après avoir étudié avec les jésuites dans ce pays, il est entré dans cet ordre. Il fut nommé archevêque du Guatemala en 1921, retournant pour la première fois demeurer dans son pays natal.

—:*:—

Yoshihito et les missions catholiques

Tokio. — L'empereur du Japon, Yoshi-Hito, qui vient de mourir, avait montré un réel intérêt envers les missions catholiques. On sait le développement qu'ont pris au Japon les oeuvres dues à l'initiative des religieux français.

Pendant la guerre, le mikado ne voulut pas que les missionnaires allemands subissent le sort de leurs compatriotes expulsés du territoire de son empire. Il les autorisa à demeurer à la tête des institutions qu'ils dirigeaient et maintint ceux d'entre eux qui remplissaient quelque fonction publique, notamment comme professeurs, au poste qu'ils occupaient.

D'autre part, lorsque, après la guerre, un mandat fut accordé au Japon sur les iles Marshall, le gouvernement impérial fut le premier à envoyer auprès du Saint-Père un délégué chargé de régler avec le Pape la condition des missionnaires allemands.

Ils furent remplacés par des religieux espagnols dont le Japon paya les frais de voyage et d'installation; le gouvernement de Yoshi-Hito contribua en outre aux dépenses nécessitées por la restauration des églises et le développement des missions.

Rappelons enfin que son fils et successeur, l'empereur Hiro-Hilto, au cours du voyage qu'il fit en Europe en 1921, fut à son passage à Rome, le 15 juillet, reçu par Benoit XV, à qui il offrit un vase japonais en argent ciselé. En quittant l'Italie, le jeune prince envoya un télégramme d'hommage au Saint-Père.

—:*:—

La population totale du Québec

Québec. — La population totale de la province de Québec, suivant le rapport déposé par M. Athanase David, sur les municipalités, est de 2,788,190 âmes et sur ce nombre 1,235,420 demeurent dans les municipalités rurales.

Gigantesque croix, phare d'orientation

Madrid. — Il est question d'ériger, sur le sommet de l'Etna, 11,000 pieds, un phare qui éclairerait la route aérienne à travers la Méditerranée. En Espagne, une entreprise de ce genre a déjà semblablement été élaborée. En effet, pour commémorer le vol transatlantique qui mena le commandant Franco et ses compagnons du Plus Ultra de Palos à Buenos Aires on a projeté d'élever une croix gigantesque en fer de 1150 pieds de hauteur, sur une des cimes des Siete Picos, 7,200 pieds, montagne de la Cordillière qui couronne Madrid. Des phares puissants seraient installés dans les bras et la tête de la croix qui, si le projet est réalisable, par le faisceau triangulaire, d'intense lumière qu'elle émettra, orientera magnifiquement les aviateurs.

On se propose également, si cette initiative peut être conduite à bonne fin, de compléter le monument en construisant à sa base un monastère et, dans les bras de la croix une basilique de 1500 pieds de longueur.

Un modèle des jeunes

Sainte Agnès

VI.

Le tombeau

Pendant cette terrible tragédie, les pieux parents d'Agnès n'avaient pas abandonné leur fille d'un instant. Si la nature et la tendresse de leurs coeurs leur arrachaient des larmes, la vivacité de leur foi leur suggérait des encouragements à cette faible enfant, desinée à subir des supplices si terribles.

Bien vite, toutes leurs craintes se dissipèrent pour faire place à une admiration sans limites, en entendant les énergiques réponses de celle à qui ils avaient donné le jour: un sentiment de reconnaissance s'éleva de leur coeur vers le Dieu qui les appelait à un honneur si considérable.

Puis, quand tout fut consommé, ils attendirent que la foule se fût retirée, pour recueillir les restes de la vierge-martyre. La barbarie païenne exigeait qu'il restassent exposés la journée entière sur le lieu du supplice; c'était une dernière ignominie imposée aux chrétiens qui devaient être la pâture des oiseaux de proie.

Ce ne fut donc qu'à la faveur des ténèbres que les parents d'Agnès purent opérer leur pieux larcin et dérober ce trésor inestimable, qu'ils allèrent déposer dans une de leurs villas située sur la Voie Nomentane.

Lorsque les chrétiens de Rome eurent connaissance du lieu où reposait le corps de la jeune martyre, ils s'empressèrent d'aller offrir à l'héroïque enfant le tribut de leurs hommages.

Ce supplice avait été entouré de circonstances si particulières, l'intrépidité de la jeune vierge avait été si extraordinaire que le peuple, habitué à tous les héroïsmes, avait vu dépasser son attente.

Aussi le tombeau d'Agnès devint bientôt le rendez-vous des chrétiens de la capitale. Le concours des fidèles fut si grand qu'il attira l'attention des païens, et un jour ceux-ci osèrent se précipiter l'épée à la main sur la foule des pèlerins qu'ils voulaient disperser.

Pour éviter l'effusion du sang, la plupart des chrétiens se retirèrent sans résistance; bon nombre d'entr'eux furent cependant blessés par les armes et les projectiles des païens. D'autres restèrent, en dépit des menaces et des coups, près du tombeau de la jeune martyre.

Parmi ceux-ci, se trouvait une jeune fille nommée Emérentienne, qui était la soeur de lait d'Agnès et avait toujours vécu à ses côtés, cherchant à imiter son aimable vertu.

Personne ne priait la sainte avec plus d'ardeur ni avec plus de confiance; elle croyait voir dans les cieux sa jeune maitresse qui lui montrait la place réservée à ceux qui combattent les combats du Seigneur.

Sans se laisser troubler par les vociférations des impies, Emérentienne, inspirée par l'Esprit-Saint, se lève et s'avance intrépidement au-devant des agresseurs pour leur reprocher leur barbarie.

Mais la foule en délire s'empare de cette proie trop facile et massacre à coups de pierres la généreuse enfant, qui succombe écrasée et baignée dans son sang. Emérentienne n'était encore que catéchumène, elle n'avait pas reçu le baptême, mais son sang fut l'eau sainte qui lui ouvrit les portes du ciel.

Ainsi elle rejoignit dans la Patrie celle aux pas de laquelle elle s'était attachée sur la terre, et leurs noms sont maintenant unis dans la gloire.

La nuit suivante, son corps fut enseveli près de celui d'Agnès.

Dieu voulut venger sur-le-champ le meurtre de sa généreuse servante; les païens avaient à peine consommé leur crime qu'un épouvantable orage se déchaîna, accompagné d'un tremblement de terre qui occasionna les plus terribles désastres.

Un grand nombre de païens furent frappés de la foudre ou écrasés sous les décombres des maisons qui s'écroulaient de tous côtés.

Le peuple comprit la vengeance céleste, et ne se risqua plus à troubler les rassemblements des chrétiens au tombeau d'Agnès; aussi les pieux pèlerinages devinrent-ils plus en plus nombreux, encouragés qu'ils furent dans la suite par de nombreux prodiges.

(à suivre)

Carnet d'un Outaouais

Voyages en Europe

Je suis le premier surpris du ti-
e de cet entretien. Pourquoi par-
r de promenades aux vieux pays.
a moment où la session du Parle-
ent canadien va reprendre son
ours, et nous fournir de fréquents
ujets de conversation? Telle est
n effet la question que pourrait
ous poser le lecteur. Notre ré-
onse sera bien simple: c'est que
mpréva est une des lois de l'exis-
nce et qu'on ne sait jamais ce qui
 présentera au détour de la route.
ans le cours de la semaine, deux
rojets d'excursion en Europe ont
é rendus publics et nous avons le
ouble prospectus sous les yeux: le
élerinage franciscain organisé par
s RR. PP. Capucins de Québec et
Ottawa, et le "Voyage populaire"
ncé par la ligne *White Star* avec
 coopération du "Devoir" de Mon-
éal. Vous n'avez qu'à choisir,
on cher lecteur, avec lequel des
ux allez-vous traverser l'océan
té prochain?

Le pèlerinage franciscain s'an-
once comme le plus important des
ux au moins quant à la durée, le
part ayant lieu le 28 mai et le
tour étant prévu pour le 29 juil-
t: deux mois francs de vacances
obiles et instructives. Un coup
oeil sur la carte d'Europe nous
ontre un itinéraire en zig-zag fort
léchant: Londres, Paris, Bor-
aux, Lourdes, Marseille, Gênes,
ome, voilà pour l'aller vers le sud
ns ses lignes principales. Le re-
ur a lieu par Assise, Lorette, Ve-
se, Turin, Lyon, etc., et j'en pas-
 comme Florence et Padoue, ne
erchant qu'à indiquer que le tra-
 ne laisse de côté aucune ville im-
ortante, aucun sanctuaire réputé
s trois pays traversés: Angleter-
, France et Italie. Bien que cet
ticle ne soit nullement intéressé
 n ait aucun but de réclame, je
rai en passant, pour l'information
 lecteur, que le prix fixé est de
15 en classe "touriste" et $735 en
onoclasse", la différence ne por-
nt que sur la catégorie de cabines
bord.

Superbe voyage, en vérité, et
en heureux ceux qui auront la
ance d'y prendre part. On rap-
rte de ces visites à la vieille Eu-
pe des souvenirs impérissables
 comme un amas de douces émo-
ons. Si nous avions oublié que nos
cêtres furent européens, nous le
apprenons sur place avec une
rce qui nous étonne et échap-
 à notre pleine compréhension.
C'est-ce au juste qui nous plait
lement, dans un séjour sur ce
ntinent nouveau pour nous? C'est
fficile à dire, même lorsqu'on en
vient, et que sur le bateau qui
us ramène dans la patrie cana-
enne, on se demande pourquoi
n est à la fois si content et si
agrin de remettre l'Atlantique entre nous et le pays de France, par exemple.

An fond, je crois que tout voyageur voudrait un peu habiter dans les deux continents à la fois. On préfère le Canada et sa bonne vie saine et chrétienne, mais mon Dieu, si on pouvait retourner en France à peu près une ou deux fois par année! C'est à dire avoir contact, pour ainsi parler, avec les deux continents si différents, ne pas dire adieu à jamais aux belles choses qu'on vient de voir, surtout pour la première fois. Je crois que c'est là que réside le serrement de coeur traditionnel des retours d'Europe. Je me suis dit souvent que le cause de cette tristessé, plus ou moins accusée selon les individus et les tempéraments, doit être dans la Distance, réellement impressionnante, qu'il faut franchir pour fouler le sol du vieux monde. Notre Amérique est belle et nous traite bien, mais pourquoi est-elle placée si loin du centre social de l'univers habité? Que l'on supprime la distance et nous reviendrons de Rome ou de Genève sans y faire autrement attention, le coeur léger, l'esprit insouciant comme un commis-voyageur revenant de Winnipeg ou de Toronto pour passer le dimanche dans sa famille.

Oui, mais "supprimer la distance" est vite dit. On y viendra pourtant. Savez-vous que l'Espagne fait actuellement construire aux ateliers Zeppelin, en Allemagne, un ou deux grands ballons dirigeables pour tenir une ligne régulière avec l'Amérique du Sud? Les contrats postaux sont accordés, toute l'affaire est montée, le service fonctionnera régulièrement au cours de l'année prochaine. De meme entre l'Angleterre et ses "nations associées", dont nous sommes la moins éloignée. Le voyage de Londres au Canada, Montréal ou Ottawa, je ne sais au juste, prendra deux jours et demi. Ainsi, nous pourrons monter à bord le samedi matin, par exemple, et nous trouver à Londres le lundi midi, ayant entendu la messe du dimanche à quelques centaines de pieds au-dessus des vagues de l'océan! De même le numéro de fin de semaine du "London Times" sera-t-il en vente, le même lundi, dans les rues de Montréal. Ainsi que le "Figaro" ou le "Journal des Débats". La notion de distance aura subi alors un accroc sérieux, et c'est pourquoi il me semble qu'on reviendra d'Europe avec moins de regret, on n'éprouvera plus la sensation de séparation grave, peut-être définitive, que connaissent tous ceux qui ne roulent pas sur les pièces d'or et ne peuvent pas s'accorder chaque année une vacance de deux ou trois mois. Bref, on pourra être citoyen des deux continents presque comme on peut l'être de deux villes rapprochées, et j'entrevois déjà une génération dont les plus hardis s'intituleront eux-mêmes "montréalais - parisiens", ou "québecois-lyonnais", avec villa équivalente à proximité suffisante d'un poste d'arrêt pour avions. Ce sera alors que le roman sur les deux rives" de M. L. de Tisseau prendra toute sa signification, et qu'au surplus les épouses canadiennes feront de fortes dépenses pour l'amélioration du service de télévision entre les deux résidences de leur seigneur et maitre; car il sera bien utile de pouvoir surveiller — dirons-nous du coin de l'oeil? — les faits et gestes de Monsieur en ses fins de semaines outre-mer: ces Parisiennes, ou même les "Bar-la-duchesse" comme disait Croquenolle, sont si terribles pour la paix des ménages!

Toutes ces hautes considérations et regards sur l'avenir nous ont un peu éloignés du second voyage annoncé pour l'été prochain, et dont il est juste de dire un mot aussi, celui de la *White Star* et du *Devoir.* Ce dernier n'est pas à ses débuts comme organisations de ce genre, mais c'est la première fois qu'il donne son concours à une expédition transatlantique, et si celle-ci réussit, comme tout le fait prévoir, en peut supposer qu'elle ne sera pas la dernière. Il s'agit cette fois-ci d'un voyage moins coûteux que le premier dont nous avons parlé, les prix étant si je ne me trompe, de $395 et de 500 selon la cabine. On arrive à Liverpool également, mais c'est plutôt une excursion autour de la France, y compris la Suisse et la Belgique, et il y aura un supplément à verser pour ceux qui voudraient se rendre à Rome au sortir de Gênes et de Milan, qui font partie du programme.

Gênes et Milan! Si je laissais la bride sur le cou à ma mémoire, ces deux villes suffiraient à remplir l'espace qu'on veut bien m'accorder. Je me vois à Gênes, par exemple, un dimanche matin, en 1920, descendant du train à cinq heures du matin, assez fourbu de cette nuit blanche sur un banc de deuxième classe. Le nez me tombait dans ma tasse de café, au buffet de la gare, et au surplus j'étais secrètement chagriné de ne pouvoir y passer la journée, afin de visiter au moins le célèbre Campo santo, ou cimetière monumental de cette ville historique. Mais non, nous étions deux et l'excellent mais pressé compagnon de route tenait à passer tout droit jusqu'en France. Nous n'étions à Gênes que pour une heure environ, entre deux trains. Pas même moyen de sortir de la gare. J'étais navré et je cherchais tout autour de mon ange gardien invisible mais fidèle pour lui tenir un langage sévère. Il faut croire qu'il l'entendit car il me tint ce petit discours à l'oreille de l'âme: "Souviens-toi donc que le Seigneur ne fait rien que par miséricorde, comme a dit Charles Péguy, et si tu passes tout droit aujourd'hui à Gênes, Nice et Marseille, c'est que tu y reviendras, mon ami, plus vite que tu ne penses." Je fis confiance à cette promesse... et deux ans plus tard, à mon immense surprise, je puis bien le dire, je passai deux pleines journées à Gênes, dont la belle église de l'*Annunciata,* une des plus richement décorées qu'on puisse voir, est devenue l'une de mes "blondes" européennes les plus chéries. De même à Nice, puis à Marseille où j'avais eu si gros coeur de ne passer que de nuit; en 1922 j'y prononçai un petit "speech" animé par un bon champagne et une aimable compagnie canadienne et Marseillaise, bref j'eus le loisir d'explorer Marseille de la rue de la Darse à la Cannebière elle-même, ainsi que la grande Exposition des Colonies françaises qui s'y tenait alors. Et le Directeur de la Chambre de Commerce nous fit une conférence illustrée sur le projet de canal reliant Marseille à Strasbourg — voyez la carte de France — dont le premier tronçon a été inauguré tout récemment, j'en ai vu des photographies dans tous les Illustrés de Paris et de Londres. Vous voyez que l'on commence à n'être plus si loin des vieux pays. Le monde se rétrécit, espérons que c'est pour le mieux, sans calembour. Mais en voilà assez là-dessus, sauf si l'indulgent lecteur en désirait davantage pour une prochaine occasion.

BALLE FRANCHE

Qu'il vive L'Oiseau Bleu pour contrecarrer l'influence des "Funny Papers"

Voilà le souhait que faisait à l'occasion de la Nouvelle-Année, à l'Oiseau Bleu, une Religieuse de la Congrégation de Notre-Dame.

En effet la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal en publiant l'Oiseau-Bleu s'était donné pour mission de combattre l'influence des mauvaises lectures chez les jeunes.

Avec le numéro de janvier l'Oiseau Bleu commence sa septième année. Depuis deux ans surtout il s'est répandu jusqu'aux Etats-Unis et aux Provinces Maritimes. La Province d'Ontario et les Provinces de l'Ouest même le connaissent.

C'est une revue spécialement éditée pour les jeunes, instructive et à la fois récréative. Elle comporte tous les mois deux pages d'illustrations et des historiettes inédites.

Ceux qui ont vu une fois l'Oiseau Bleu s'y intéressent.

Pour en prendre connaissance vous n'avez qu'à envoyer à l'Oiseau Bleu, 1182 Boulevard Saint-Laurent, Montréal, votre nom et votre adresse et vous recevrez gratuitement un numéro spécimen.

Un monsieur entre dans un tramway et s'assied par mégarde sur une lorgnette qu'une dame vient de poser sur la banquette.

—Il se relève, s'excusant de sa maladresse.

—Oh! cela ne fait rien, monsieur, dit la dame aimablement, elle en a vu bien d'autres.

Un concours de composition historique

A l'occasion du Jubilé de diamant de la Confédération, le Club des Femmes Canadiennes de Régina offre à tous les écrivains de la Saskatchewan un prix de $100. pour la meilleure composition se rapportant à un sujet historique quelconque des anciens Territoires du Nord-Ouest. L'oeuvre qui devra contenir de 3,000 à 5,000 mots sera jugée d'après sa valeur historique et littéraire.

L'établissement d'une colonie, d'un fort, d'un poste de traite, la narration d'une bataille ou le développement d'un camp minier sont considérés comme des sujets appropriés mais non l'histoire individuelle d'une famille.

Pour faciliter la tâche, le Club organisateur du concours suggère les sujets suivants, mais tout autre sujet conforme à l'idée générale du concours sera accepté favorablement.

Les établissements de la Baie d'Hudson.

L'établissement des Mennonites, des Doukhobors, des Ukrainiens ou de toute autre colonie non anglaise.

Batoche, Fish Creek, Cut-Knife Hill ou autre endroit historique.

La 1ère capitale des Territoires ou une autre plus récente.

L'historique de toute ville, village ou district rural de la province.

L'historique d'un district minier ou industriel.

La construction d'un chemin de fer dans la province.

Un voyage d'exploration le long de la rivière Saskatchewan.

Un voyage d'exploration sur la Churchill.

Historique de la navigation sur les rivières Saskatchewan.

Les expéditions de Sir John Franklin.

Les premiers missionnaires des Territoires du Nord-Ouest et leurs oeuvres.

Aspect général du nord de la province et aperçu de son futur développement.

Le Club se réserve le droit de garder dans les archives provinciales les articles composés pour le concours; mais les concurrents pourront conserver des copies de leurs articles et en disposer à leur guise.

D'autres prix, autres que celui plus haut mentionné, seront offerts aux vainqueurs.

Le concurrent devra signer son manuscrit d'un nom de plume lequel apparaîtra sur une enveloppe scellée contenant son nom véritable.

Toutes les compositions devront être adressées par plus tard que le 1er juin 1927, à Mme J. H. McKechnie, appartement 3, Court Cornwall, Régina.

Tout club social, littéraire ou toute autre organisation peut prendre part au concours mais son manuscrit devra porter le nom d'une seule personne.

Le nom du vainqueur de ce concours sera annoncé en la fête de la confédération.

Les prix d'action intellectuelle

Montréal. — La distribution des prix d'action intellectuelle décernés par l'A.C.J.C. a eu lieu jeudi le 27 janvier dernier. C'est Mgr A. Pâquet, P.A., de Québec, qui a prononcé l'allocution de circonstance; il avait choisi pour sujet: "Le culte de la Vérité".

Voici la liste des prix décernés: Critique litéraire et critique d'art, M. Léo-Pol Morin (Chroniques musicales); littérature et sciences religieuses, R. P. Thomas-Marie Charland, O.P. (La divine charité); philosophie et droit, R. P. Eustache Gagnon, C.S.C. (La Providence); histoire et politique, R. P. Omer Le Gresley, eudiste (L'enseignement du français en Acadie); sciences sociales, abbé Georges Bilodeau (Pour rester au pays); économie politique, M. Paul Paradis (Les possibilités du développement de la Gaspésie); travaux scientifiques, techniques, M. Luc Choquette (Le bois de plomb).

Les sections de littérature, de narration et de poésie n'ayant pas reçu de concurrents, il n'y eut pas de prix de décernés par ces trois sections.

Lauréats d'un concours

Montréal.—La *St. James Literary Society* avait mis à la disposition de la Faculté des lettres, université de Montréal, une somme de $75. comme prix d'un concours sur l'histoire ou la littérature canadienne.

La Faculté décida que le prix serait offert aux élèves des collèges affiliés, ceux-ci constituant l'une des sections de la faculté des arts. On proposa le sujet qui suit: "La progression ou le recul dans la conquête de nos libertés religieuses, politiques et civiles, pendant le régime anglais, d'après nos constitutions successives".

1er prix ($30) — Saint-Onge, René, élève de philosophie, 1ère au séminaire de St-Hyacinthe.

2ème prix ($25)—Pageau, Louis, élève de philosophie, 1ère au séminaire de Montréal.

3ème ($20) — Billette Roger, élève au séminaire de Valleyfield.

Une collision

Amherst. — Une collision entre l'"Express Maritime" et l'"Ocean Limité" a causé la mort d'une personne tandis que 17 autres ont été blessées plus ou moins grièvement.

La voie d'évitement sur laquelle l'Ocean Limité stationnait en attendant le passage de l'Express Maritime n'était pas bien fermée et ce dernier convoi, au lieu de continuer sa course en ligne droite, a pris la voie d'évitement et est venu en collision avec l'"Ocean Limité.

Sous la violence du choc, les deux locomotives, du dernier modèle, ont été complètement mises hors d'usage tandis que les premiers wagons des deux convois ont été réduits en pièces. L'une des locomotives a été complètement renversées.

Donald Carruthers, le chauffeur de l'Océan Limité, a été tué sur le champ.

L'autonomie aux Chinois

Londres. — Sir Austen Chamberlain, ministre britannique des Affaires étrangères, dans un discours prononcé à Birmingham, révèle la portée de quelques-unes des propositions d'entente à l'amiable que l'Angleterre fait à la Chine pour le maintien de la paix. Il en résulte que leur autonomie serait reconnue aux Chinois, par suite d'une modification dans le fonctionnement des tribunaux.

"Tu n'es pas maître dans ta maison"

Le gouvernement des Etats-Unis se déclare prêt à traiter de nouveau avec la Chine, mais sur la base du respect des anciens traités. Une flotte yankee est dirigée vers les eaux chinoises, soi-disant pour surveiller la situation, et, au besoin, donner refuge aux citoyens de l'Oncle Sam qui seraient forcés de fuir le territoire chinois. La flotte anglaise, par contre, a pour instructions de faire respecter les droits de l'Angleterre sur sa concession de Shanghai.

Les primes aux chasseurs de loups

Régina. — A une question posée par W. H. Dodds, député de Cut Knife, le gouvernement de la Saskatchewan répond qu'une somme de $1,503,50 a été payée cette année aux chasseurs de loups qui ont capturé 2,938 coyotes et 8 loups de forêt.

Lettre de la cousine

Ma chère Cousine,

L'Irlandais, Bernard Shaw, grand compositeur contemporain, vient de faire sur "Jeanne d'Arc" une pièce de théâtre qui a provoqué à Paris et à Bruxelles, la plus vive émotion.

Je reçois cette nouvelle et en même temps l'amie qui me l'annonce m'écrit qu'elle a eu l'occasion d'admirer la statue de Jeanne faite par le sculpteur Barrias.

A ce sujet, il me revient une petite histoire qui vous intéressera certainement, ma chère Cousine.

Il existe plusieurs statues de Jeanne d'Arc entr'autres celles de Rude, Dubois, Frémiet, Mercié.

Celle de Barrias, c'est la prisonnière devant ses juges, celle qui les flagella de ses ripostes sublimes ou cinglantes. Commandée en 1891, par le Cardinal Thomas, archevêque de Rouen, la statue devait s'ériger sur la colline de Bon Secours, devant le magnifique panorama qui fut le théâtre du jugement, de la Condamnation et du martyre de Jeanne d'Arc.

Barrias, qui avait réalisé une belle oeuvre d'énergie dans le 'Spartacus" était plutôt doux et mélancolique. Dans son groupe "Les premières funérailles" la tendre et désolée silhouette d'Eve embrassant Abel avait arraché bien des larmes. Jeanne d'Arc devait joindre la Candeur à la fermeté! Le mouvement était définitivement choisi, la statue exécutée d'après un modèle, était presque terminée, mais la tête restait inachevée.

Comment trouver un visage digne de figurer l'héroïque Lorraine? Le maitre vivait avec cette obsession. Elle le poursuivait jusque dans Paris.

Un jour, en omnibus, deux religieuses vinrent s'asseoir devant lui, une vieille au masque désseché par l'abstinence et une jeune qui, la tête baissée, se mit à égrener son chapelet. Barrias ne distinguait pas ses traits, mais tout à coup elle leva les yeux. Ce fut comme une apparition. Il faillit laisser échapper une exclamation de surprise: "Jeanne d'Arc!" C'était elle!... A ce moment des deux religieuses se levaient et descendaient de voiture. —Tous les artistes connaissent ces rencontres qui laissent pleins de regret, avec la rage de ne pouvoir dire: "Venez à mon atelier. Je ferai votre portrait pour rien pour le plaisir de le faire."

Quelques jours plus tard, le Cardinal Thomas voyait Barrias et lui disait

—Je crois ayoir trouvé une jeune fille qui pourrait vous servir pour Jeanne d'Arc. Voulez-vous m'accompagner? Vous me direz si elle vous convient.

L'archevêque conduisit l'artiste dans une institution placée sous le patronage de "Jeanne d'Arc" et le mettait en présence d'une jeune religieuse, d'origine lorraine, dans laquelle l'artiste reconnaissait la personne entrevue en omnibus...

Avec la permission de sa supérieure, elle vint à l'atelier et posa pour la sainte.

C'était le "modèle" rêvé des artistes. Absorbée dans une contemplation intérieure, impassible et recueillie pour toujours, figure sereine de la paix dans la croyance absolue, elle regardait devant elle de ses yeux clairs et purs qui ne semblaient rien voir. A la suite de la première séance, Barrias s'aperçut que, distrait, il n'avait pas penser à voiler plusieurs statues qui autour de lui étaient légèrement vêtues. Mais rien dans l'attitude de la jeune religieuse n'ayant trahi la moindre gêne: "Aux purs, tout est pur", se dit-il. Et il songea qu'il serait plutôt maladroit d'éveiller à présent son attention en changeant l'aspect de son atelier. Les séances se poursuivirent et, le travail terminé, la sainte fille disparut comme elle était venue, sans que Barrias ait connu son nom.

Qu'êtes-vous devenue, petite Soeur de Lorraine?

Cousine JEANNE.

ALBERTVILLE, Sask.

—En rapportant dernièrement la mort à l'hospice Jeanne d'Arc à St-Hubert mission de Mme Médard Poisson, alors que sa fille Eugénie se trouvait à Prince-Albert pour un voyage d'affaires, nous avons fait une omission que nous désirons réparer. Au nombre des enfants qui survivent nous n'avons pas mentionné sa fille Odélia, Mme Anthime Archambeault, de Montréal. Encore une fois nous offrons à la famille éplorée nos plus sincères sympathies.

—Voici la liste des officiers de nos trois commissions scolaires bilingues: Ecole Albertville : M. Antonio Rivest, prés., M. Aimé Pellerin, M. J.-N. Couture, sec.-trés.; Ecole Bégin: M. Cyrias Corriveau, prés., M. Henri Corriveau, M. Léo Gobeil; Ecole Emilebury: M. J. Desjardins, prés., M. E. Courtemanche, M. Emile Viens. M. Rémi Piché, Sec.-tr.

—Mme Aimé Pellerin, épouse du distingué président de notre Cercle paroissial, vient de donner naissance à une jolie grosse fille.

—Mme Emile Painchaud, ainsi que M. Antoine Boileau sont actuellement à l'hôpital de Prince-Albert, pour y suivre un traitement. Nous leur souhaitons une prompte guérison.

—M. Michel Garneau a fait l'acquisition de la propriété autrefois occupée par M. Dubois, en face de l'église.

—Mlle Marie-Anna Dussault doit nous quitter sous peu pour aller prendre charge d'une classe à Laventure, Sask. Nous lui souhaitons le plus entier succès.

WHITE STAR, Sask.

Fermée depuis le 24 janvier pour les vacances, notre école a réouvert ses portes le premier février sous la direction de M. Honorius Pilon.

L'école de Red Wing a aussi commencé le 1er février.

Habitant loin de notre école et ne pouvant profiter de son enseignement catholique et bilingue, Mme Joseph Guédo vient de nous quitter avec ses enfants pour aller résider à Prince-Albert afin de leur donner l'éducation désirée.

Exemple à suivre

Une loi a été adoptée par le parlement anglais, prohibant la publication des rapports des procès scandaleux. Nous avons besoin d'une semblable loi en Canada.

De son côté le gouvernement allemand a adopté une loi prohibant la publication de tout imprimé immoral et obscène. Notre pays aurait aussi besoin d'une loi du livre propre qui empêcherait l'entrée et la diffusion des livres et journaux qui ont pour mission de salir.

Notre ministère des douanes défend l'entrée des imprimés scandaleux, mais la surveillance de ses officiers et leur compétence pour juger des mauvais imbrimés ne nous semble pas exercées avec assez de sévérité.

La presse à sensation jugée par les forçats d'un pénitencier

L'"Echo" est un petit journal rédigé par les détenus du Western State Penitentiary, de Pittsburg ; voici ce qu'il écrit au sujet de la presse à sensation.

"Quand on étudie le crime et les causes du crime, on ne peut que s'étonner de la grande part de responsabilité qu'ont en matière criminelle les journaux à sensation d'aujourd'hui. Saùf quelques journaux qu'il faut écarter de cette catégorie, où le jeune criminel trouve-t-il meilleure école de vice que dans les premières pages des quotidiens et dans les articles tapageurs des suppléments du dimanche? C'est être indulgent que de les appeler tous des précepteurs dans le crime. Si l'on voulait se donner la peine de rédiger un manuel à l'usage des apprentis criminels, on trouverait tout ce qu'il faut pour le faire dans les journaux quotidiens les plus répandus. Si l'on pense que nous exagérons, que l'on prenne le premier journal venu, qu'on y lise les nouvelles les plus en vedette. On y trouvera par le menu le récit de crimes qui viennent d'être commis, comment le criminel s'y est pris pour le commettre, comment il s'est échappé, quelles pistes ont découvertes les détectives, quels moyens ils veulent employer pour capturer le criminel. Et puis, cherchez dans le même journal le récit de quelque belle action, d'un acte qui rende le monde meilleur, porte l'émulation chez la masse; le trouverez-vous en première page, sous manchette d'un pouce de haut? La plupart du temps, ne le découvrirez-vous pas plutôt à l'intérieur dans quelque coin perdu? Quelle impression tout cela fait-il dans l'esprit d'un homme porté au vice, quand il voit le crime affiché à la première page du quotidien? Il s'imagine que c'est la grande affaire de la vie, la nouvelle par excellence du monde".

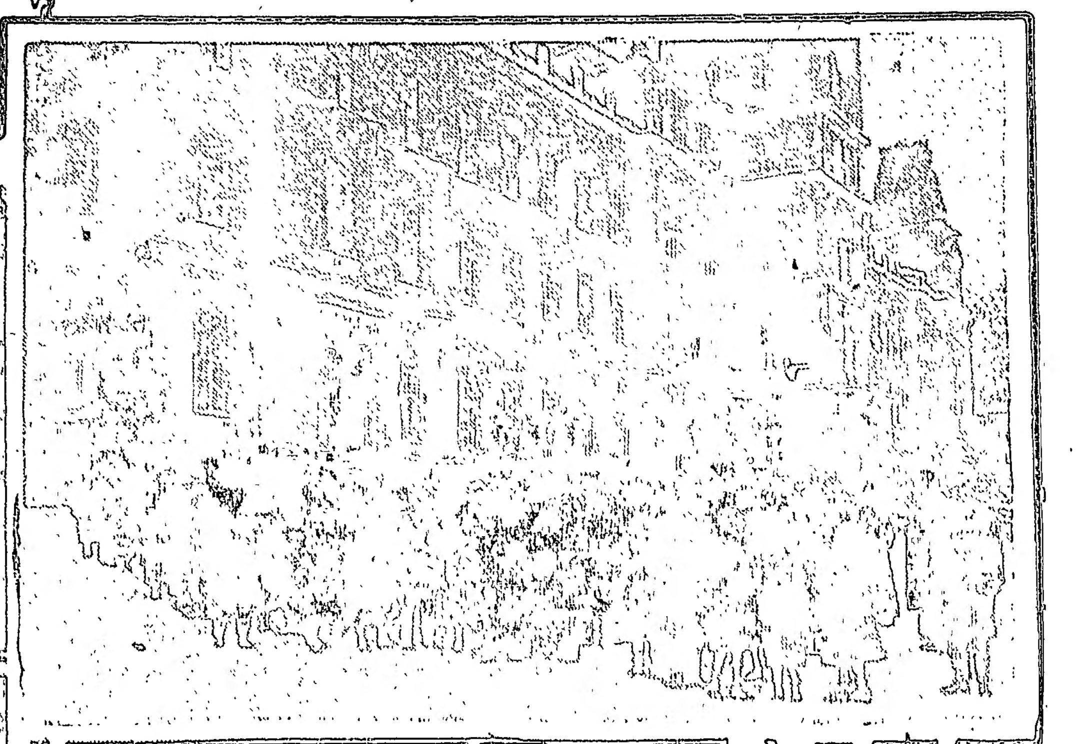
Echos du voyage de la SURVIVANCE FRANÇAISE dans la province de Québec

(Photos gracieusement fournies par le C.N.R.)

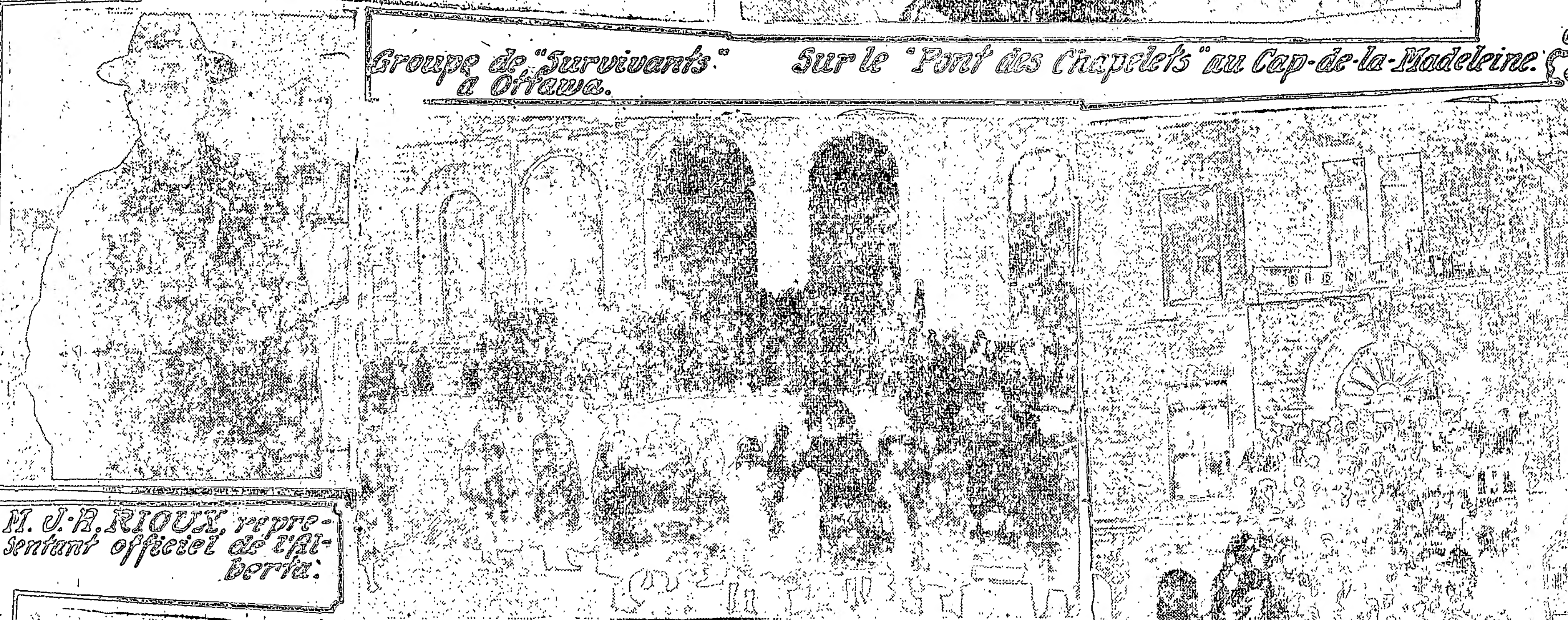


Groupe de "Survivants" à Ottawa.

Sur le "Pont des Chapelets" au Cap-de-la-Madeleine.

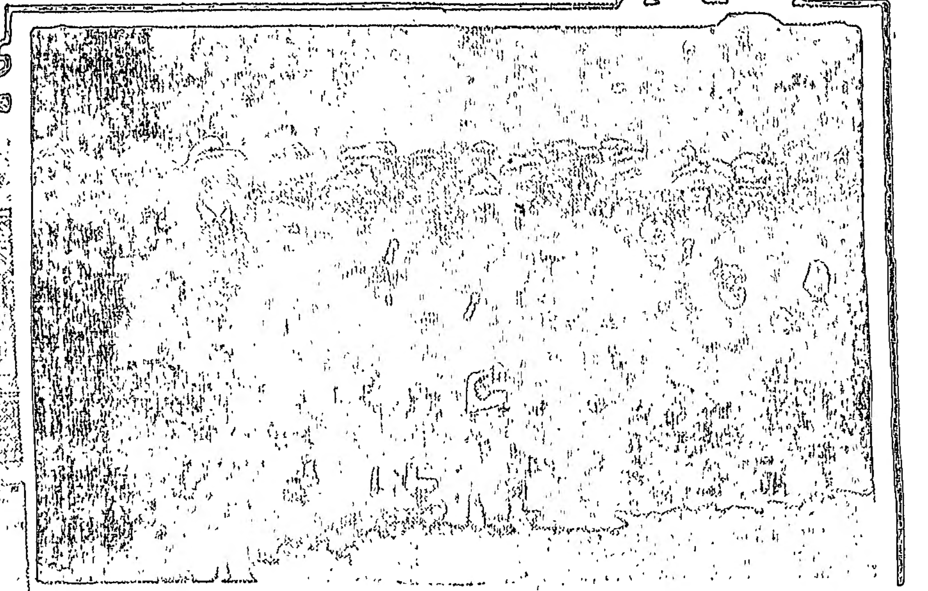


Au Palais Législatif de Québec.



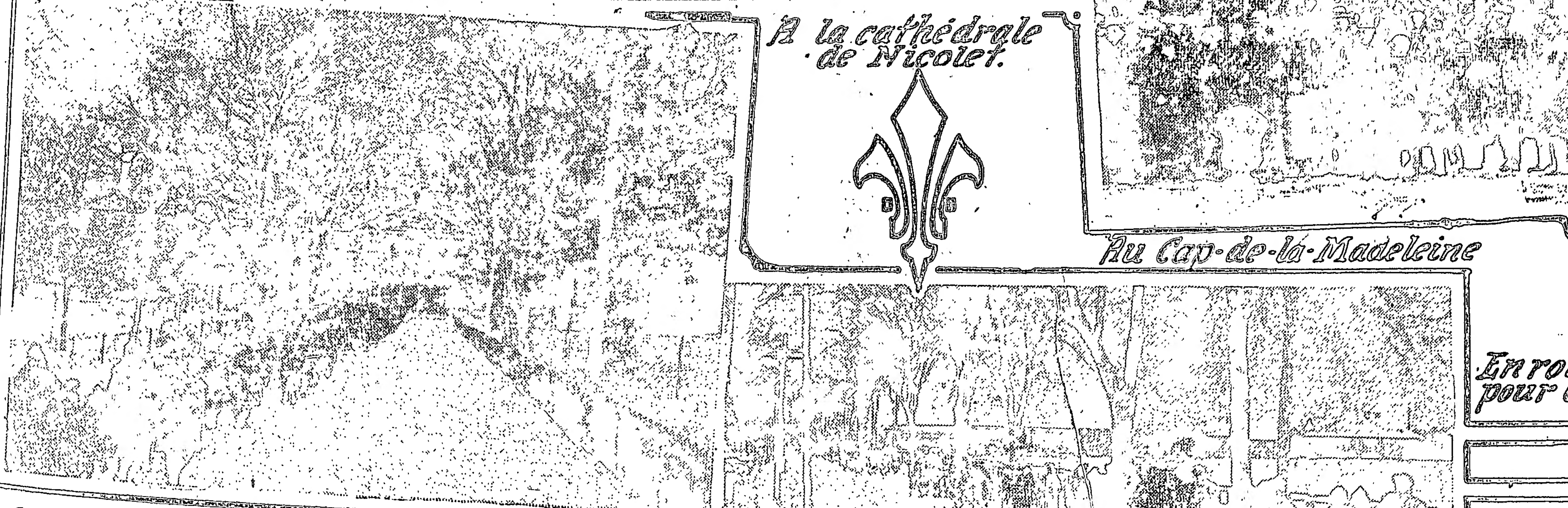
M. J.-A. RIOUX, représentant officiel de l'Alberta.

A la cathédrale de Nicolet.



Un groupe de voyageurs de la Survivance à Saint-Jean.

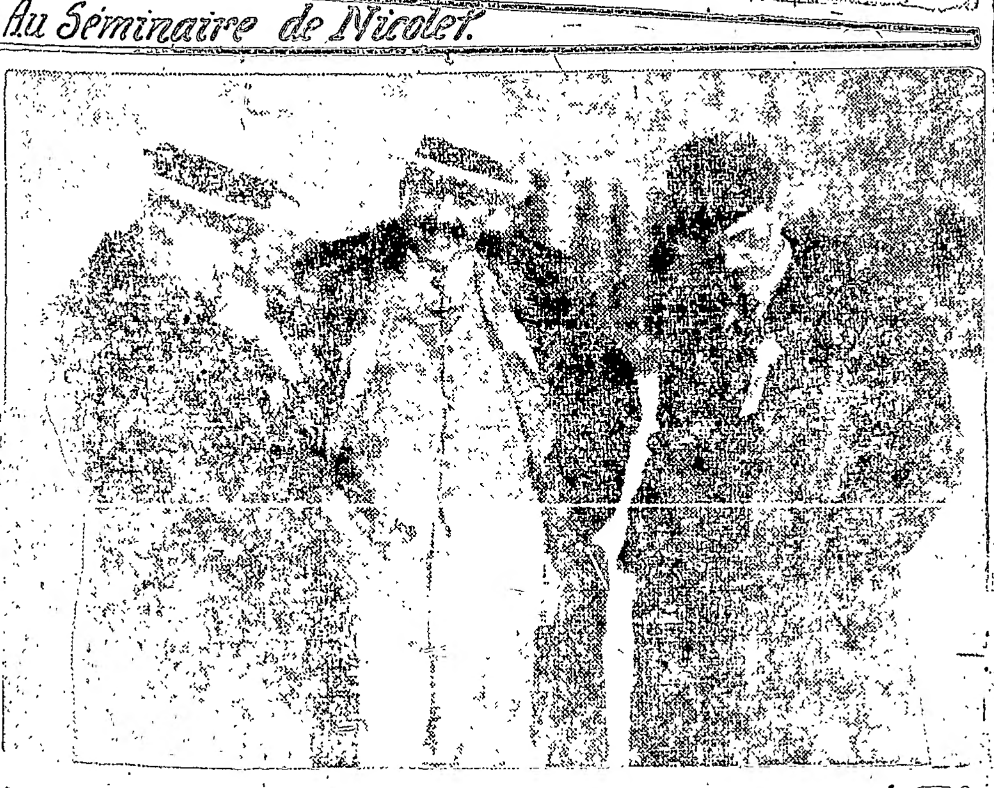
Au Cap-de-la-Madeleine



Au Séminaire de Nicolet.



En route pour Québec.



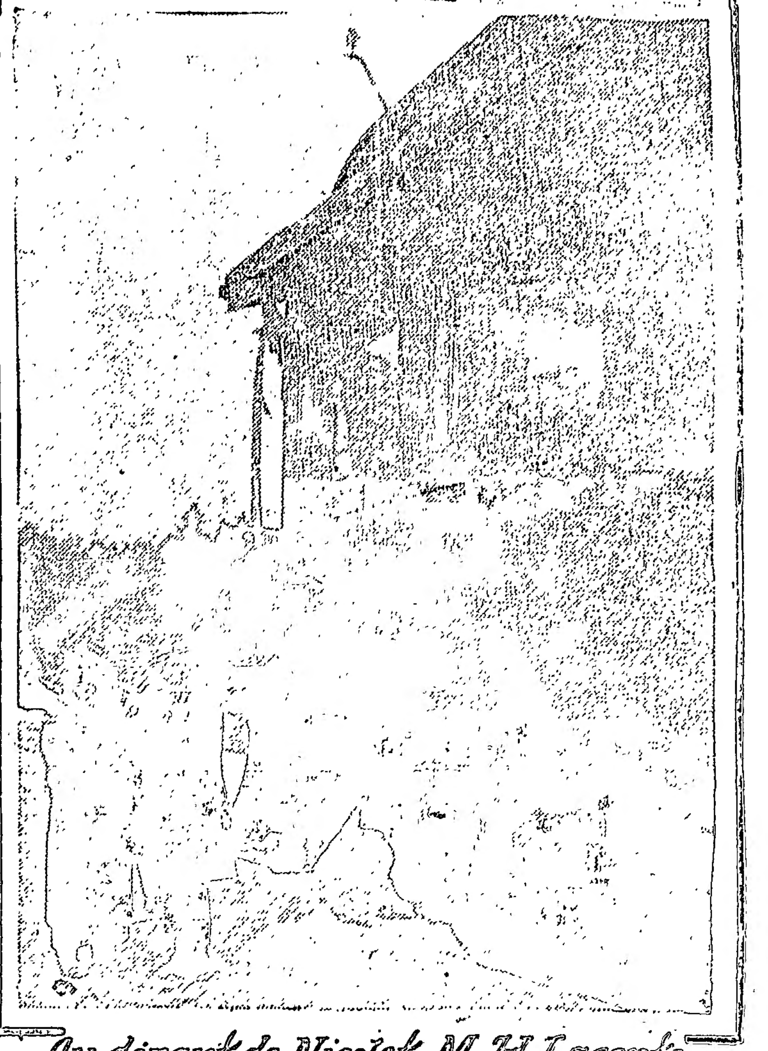
De gauche à droite: M. Henri Lacerte, prés. de l'Ass. d'E. du Manitoba, M. R. Denis, prés. de l'A.C.F.C. de Saskatchewan, et M. Geo. Bugnet, rédacteur en chef de l'"Union" d'Edmonton.



A NICOLET.—Le groupe des "Survivants" retournent à leur convoi, escortés par les élèves du Séminaire.



Trois des représentants du C.N.R. De gauche à droite: M. H.-E. BRUYERE, le R.P. BOYER, o.m.i., de Winnipeg et M. Alp. BRAZEAU, de Winnipeg, directeur du convoi spécial.



Au départ de Nicolet. M. H. Lacerte, directeur du voyage, salue une dernière fois M. le Supérieur du Séminaire.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

LAFLECHE, Sask.

—Les 28, 29 et 30 janvier dernier avait lieu à Laflèche un triduum en l'honneur du Bienheureux André Hubert Fournet fondateur de la communauté de nos bonnes religieuses Les Filles de la Croix, béatifié à Rome le 16 mai 1926. L'église et le couvent avaient revêtu leurs plus beaux ornements, fleurs, drapeaux, oriflammes garnissaient les autels et les murs et rehaussaient la splendeur des cérémonies.

Sa Grandeur Mgr Mathieu qui avait accepté de venir à Laflèche en a été empêché à la dernière minute, et a bien voulu écrire les graves raisons qui nous ont privé de sa présence. Le regret a été universel. Dès la veille plusieurs prêtres nous arrivaient entr'autres les abbés Dubois, ancien curé de Laflèche, Kugener, curé de Willow-Bunch, Saint-Cyr, curé de Verwood. Le vendredi matin la première messe de communion eût lieu à sept heures, elle fut dite par l'abbé Saint Cyr qui a laissé un si bon souvenir ici le temps qu'il a habité parmi nous. Une foule de paroissiens se sont fait un devoir de s'approcher de la table sainte. La grand'messe a été chantée à dix heures, l'abbé Dubois officiait assisté des abbés Saint-Cyr et Roy de Ponteix comme diacre et sous-diacre. Le choeur de chant avait préparé de belles messes en partie qui ont été très bien rendues sous l'habile direction de M. Choquette qui touchait l'orgue en même temps. L'abbé Kugener, qui a eu l'insigne bonheur d'assister à Rome à la béatification du bienheureux André - Hubert Fournet, lut le décret de béatification. Dans l'après-midi les élèves du couvent nous ont donné un magnifique concert qui a fait revivre quelques épisodes de la vie du Bienheureux. Une des élèves lut une adresse à laquelle M. le curé Dubois répondit au nom du diocèse et tout le monde se dirigea de nouveau vers la salle paroissiale où l'abbé Burrell, curé de Wakaw a bien voulu nous donner une représentation cinématographique. Il nous transporta aux fêtes de la canonisation de Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus à Rome et à Lisieux, le spectacle était ravissant et M. le curé de Wakaw qui a une dévotion toute spéciale à la petite Fleur comme il sait si bien l'appeler était bien chez lui ayant son sanctuaire consacré à la petite Ste-Thérèse: tout le monde était transporté et on aurait souhaité que la soirée durât toujours. Le lendemain samedi autre messe de communion à sept heures; il y eut foule encore plus que la veille. A dix heures grand'messe solennelle où l'abbé Kugener officiait avec les abbés Dubois et St-Cyr. M. le curé Dubois a fait le sermon de circonstance, il a été comme toujours très éloquent, il a retracé une partie de la vie toute de sacrifice du bienheureux, la fondation de la communauté des Filles de la Croix à laquelle il a donné tous ses labeurs et nous a dit comme nous étions privilégiés, nous, les paroissiens de Laflèche, de posséder une telle communauté. Puis le prédicateur dans une magnifique envolée nous a dit qu'un des plus beaux jours de sa vie a été celui de son passage à LaPuye, noviciat des Filles de la Croix, en France, il y a deux ans où il a eu le bonheur de retrouver six de ses paroissiens de Laflèche où il était curé dans le temps, qui faisaient leur noviciat à la maison-mère. Le soir vêpres solennelles à sept heures et demie. Le lendemain, dimanche, dernière messe de communion. A dix heures, dernière grand'messe solennelle chantée par le R. P. Beaupré avec le concours des abbés Dubois et Morin de Gravelbourg. Le R. P. Jubinville de Gravelbourg a fait le sermon en français et a fait un magnifique panégyrique du bienheureux puis le R. P. Bradley, S.J., recteur du Campion College de Régina, avec l'éloquence qu'on lui connait (nous avions déjà eu le plaisir de l'entendre il y a quelque temps) nous a tenus sous le charme de sa parole si chaude et si vibrante. Il a été religieusement écouté et tout le monde, les Anglais surtout, ont su l'apprécier à sa valeur. A une heure, grand banquet à la salle paroissiale sous la présidence de Mme C. Brunelle assistée de Mme T. H. Bourassa, Murphy McCabe, Mathews, etc. Le banquet a été comme tout le reste un succès; toutes les Dames se sont empressées autour des tables afin de satisfaire tout le monde également elles ont fait les choses royalement et méritent les félicitations de la paroisse. M. le curé a eu un bon mot pour elles et pour tout le monde qui ont assisté aux fêtes en si grand nombre; puis notre bon curé l'abbé Dufresne a passé la parole à son confrère, M. l'abbé Dubois qui nous a redit combien il lui en a coûté de laisser ses chers paroissiens de Laflèche et que son rêve quand il sera vieux sera de revenir habiter avec nous et redevenir paroissien de notre curé. Il a été très applaudi. M. Choquette nous a réjoui tout le temps du banquet par de la belle et bonne musique où les vieux airs canadiens dominaient. L'après-midi dernières vêpres solennelles et dernière vénération des reliques avec cantiques en l'honneur du bienheureux. Enfin le clou des fêtes a été un grand concert organisé par Mlle Edesse Gauthier avec le concours des Demoiselles de la paroisse. Elles ont représenté le magnifique drame historique Anne de Bretagne en quatre actes, deux petits comédies anglaises, chant et musique. La salle était comble et tous sont partis enchantés. L'illumination des fenêtres et du parterre du couvent surtout était magnifique; nos bonnes religieuses n'ont rien épargné pour faire de ce triduum un succès sans précédent et leur bienheureux fondateur du haut du ciel a dû se réjouir. Les paroissiens de Laflèche garderont toujours un souvenir très doux de ces belles fêtes et aideront nos bonnes Filles de la Croix à prier afin que la canonisation suive de très près la béatification.

La Rév. Soeur Valère-St-Jean, supérieure provinciale a rehaussé de sa présence toutes les cérémonies du triduum; deux bonnes religieuses de Ponteix ont assisté à toutes les cérémonies ainsi que M. le curé Poirier.

—Naissance: A l'hôpital privé de Mme A. Delâge, M. et Mme D. Legault, une fille, Thérèse.

ST-FRONT, Sask.

—St-Front semble vouloir définitivement quitter le rang de simple mission pour prendre place parmi les paroisses du diocèse. Voilà 4 mois que nous avons un Prêtre résidant dans notre presbytère. Nous n osions pas encore trop nous vanter car nous n'étions pas sûrs de le garder. Nous avions, il y a déjà deux ans, fait un 1er essai de curé, mais l'essai n'avait pas réussi; au bout de 3 mois, notre bon Monsieur Morneau nous quittait pour Shell River. Cette fois-ci Mgr nous a envoyé ce qu'il nous fallait, un vieux pionnier qui connait d'expérience la misère et le dénuement des commencements, aussi avons-nous bon espoir de le garder longtemps.

Chacun va faire de son mieux pour l'aider à embellir un peu son église, son seul orgueil. Nous lui avions avant son arrivée acheté un beau range à 6 ronds. C'est bien trop grand pour ma marmite, dit-il en le voyant. Alors, il a demandé à ses bons anciens paroissiens de St-Brieux, son vieux poêle de 25 ans de service, et il a mis notre beau range en vente pour acheter quelques ornements à son église. Heureusement qu'il n'a pas de ménagère, car il y aurait eu sûrement tempête dans le ménage.

—Nous avons un curé, mais un curé, c'est fait pour baptiser. Aussi enregistrons nous un gros garcon à M. Jos. Lanouette, une belle petite fille à M. Maurice Bussière, un autre garcon à M. Aimé Prévot. Les deux premiers ont été baptisés le jour même de leur naissance. Un curé est aussi fait pour marier et nos bachelors se le disent et se poussent: nous avons eu deux mariages en moins d'un mois. M. Eugène Havet, bon Flamand des environs de Louvain avec Mlle Marie Lyda Bouchard autrefois de Beauchamp et M. Henri Guessy de Ste-Geneviève de Batiscan avec Mlle Victorine Kaye.

—Nous avons aussi reçu une nouvelle famille. M. Thévenot de St-Claude. Qu'il nous en arrive d'autres car la terre est bonne à St-Front et il y a plusieurs terres de Suédois et de Norvégiens à vendre à des prix bien raisonnables. Avis aux chercheurs de terres pour s'établir.

BELLEGARDE, Sask.

Le correspondant inconnu, qui, dans le numéro du 26 janvier dernier, demande si le correspondant régulier est mort, a bien raison de réclamer contre un silence qui a trop duré. Ne dirait-on pas, en effet, que notre paroisse est disparue de dessus la carte? Heureusement qu'il n'en est rien; que le fait de ne pas faire gémir la presse ne veut pas dire que rien ne marche, que le bien ne s'accomplit pas. Oh! sans doute, perdus dans le fin fond sud-est du diocèse et de la province, nous ne faisons pas beaucoup de bruit; mais le bien ne demande pas toujours qu'on l'annonce à coups de grosse caisse.

Pourtant, ne vaudrait-il pas la peine de dire que, après un brillant pique-nique, l'été dernier, nos gens ont aussi organisé, cet hiver, un splendide bazar, où les recettes nettes ont dépassé deux mille piastres; où les deux jeunes candidates, malgré les mauvais chemins et la rigueur de la température, ont ramassé près de quatorze cents piastres; où les gens ont donné si généreusement de leurs cadeaux, de leur argent, de leurs peines? Oui, tout cela devait être dit: et ce n'est pas trop tard encore pour féliciter nos deux candidates, nos dévouées organisatrices, et nos co-paroissiens. Aussi tous avaient-ils la tête haute et l'air réjoui, quand l'autre dimanche M. le Curé leur annonça que, de six mille piastres, il y a deux ans, la dette était déjà réduite à près de deux mille; sans compter la salle paroissiale, entièrement pavée, le cimetière complètement remis à neuf.

Aussi faut-il voir avec quel entrain tout le monde se met à l'oeuvre pour que l'an prochain nous arrivions à un résultat encore meilleur. Dès janvier dernier, jeunes gens et jeunes filles ont commencé à préparer des séances récréatives; déjà même, les jeunes filles ont donné la leur. Mais ceci nous entraînerait trop loin, et comme nous ne voulons pas, pour une première réapparition, encombrer outre mesure les colonnes de notre excellent journal, nous allons terminer en souhaitant que le souffle, cette fois-ci, ne manque pas à notre correspondant.

ST-HIPPOLYTE, Sask.

—M. Jensen est pour quelque temps en visite à St-Hippolyte.

—M. Morneau, de Vègreville, Alberta, est de retour ici, où il espère s'établir. Sa famille sera ici dans quelque temps.

—M. Jean Poulin est à l'hôpital de Edam, sous les soins du Dr Warren. Notre ami Jean est loin d'être bien. Toutefois avec les soins de son docteur dévoué, nous espérons le voir sur pieds le plus tôt possible.

—Les enfants de Marie ont donné une très belle soirée de carte le 6 février.

LAC PELLETIER, Sask.

Pour les expatriés des régions neigeuses, où les hivers sont d'ordinaire plus rigoureux que les nôtres, l'hiver actuel des provinces de l'Ouest est en plus d'une promesse accomplie de récolte abondante, une source de souvenirs de ces régions quittées. En effet, contrairement à leur habitude, les prairies de l'Ouest sont recouvertes d'une épaisse couche de neige, qui, avec les tempêtes et les poudreries inaccoutumées, donnent aux immigrés québecois, entre autres, l'illusion des hivers d'autrefois du vieux Québec.

Et ce que l'on constate surtout dans ces changements atmosphériques, d'après les rapports des journaux, c'est que le surcroît de neige qui nous favorise ici, semble être au détriment des provinces neigeuses, où l'abondance ordinaire des neiges d'antan semble être diminuée.

Toutefois, si nous avons à souffrir sur certains côtés des caprices du Père Hiver, ils ont néanmoins, d'autres parts, leurs grands avantages.

C'est, qu'en effet, d'après le dicton de nos "populaires bachelors", "l'hiver dur est un présage de grosse récolte". Car la neige est on ne peut plus favorable au sol des prairies. Espérons que leur dicton sera réalisé, et qu'une abondance de lourds épis d'or succèdera bientôt aux abondants flocons de neige.

—Sont-ce les conséquences des rigueurs de l'hiver, nous avons eu cette année plus de malades que jamais? Mais nous nous consolons heureusement en les voyant tous revenir à la santé.

Divers: — Le nouvel arrondissement scolaire de Lévis a tenu son assemblée annuelle et le secrétaire a été remplacé par M. A. St-Pierre, et le président par D. Chénard; notre petite école ouvrira ses portes le 15 février et sera dirigée à notre grand avantage, par sa bonne manière d'enseigner, surtout le français: par Mlle G. Verret, institutrice de notre paroisse.

Mlle Gabrielle Verret est allée dernièrement à Moose-Jaw, visiter ses amies et connaissances. On lui prêtait l'intention d'avoir fait le voyage pour se trouver une école, mais ceci, comme on le voit, était loin d'être vrai.

FRYS, Sask.

Frys n'a jamais parnu dans les colonnes du "Patriote"; pourquoi n'y paraîtrait-il pas comme les autres centres franco-canadiens ? Quoique son nom soit anglais cette belle petite place est composée presque exclusivement de gens de langue française et fait des progrès marquants depuis plusieurs années. De fait, n avant jamais eu qu'un élévateur, nous en avons maintenant deux, l'un tenu par M. W. Parker et l'autre par M. Demels: tous deux parlent notre langue. L'on dit aussi que notre magasin général prendra cette année une importance plus grande.

L'école de Aotland (Frys) qui est maintenant bilingue, a eu son assemblée annuelle le samedi 22 janvier dernier. M. Ed. Lartiguau qui était commissaire sortant de charge a été réélu à l'unanimité pour un autre terme de trois ans.

M. Joseph Carbotte et sa famille, après avoir séjourné trois ans en Belgique, nous sont revenus au mois de juin dernier et se sont construit une magnifique résidence à Frys.

M. J. David a passé les vacances de Noel et du jour de l'an à Régina.

PONTEIX, Sask.

Plus de quatre cents personnes assistaient à la soirée d'adieu donnée au théâtre Park à l'occasion du départ de M. et Mme J.-E. Brodeur, pour Edmonton, Alta., où celui-ci vient d'être nommé gérant de la Banque Canadienne Nationale.

M. Brodeur était stationné ici depuis trois ans. Il s'était fait un grand nombre d'amis qui lui présentèrent en témoignage d'amitié une magnifique montre en or; les employés de la banque lui offrirent un canif et une chaine en or. M. Arthur Marcotte, avocat, se fit l'interprète des premiers et M. T. Bergeron, comptable celui des seconds. Plusieurs discours furent prononcés. M. Stanley Belza, résidant à 60 milles au sud vint représenter son district; il dit qu'il avait dû partir de chez lui à trois heures du matin pour arriver à temps pour la fête.

Nos meilleurs voeux de succès accompagnent M. et Mme Brodeur.

M. O. H. LeGarde est son successeur à la gérance de notre succursale.

GRAVELBOURG, Sask.

—Le 2 février, le frère Charles Auguste Mondor prononçait ses voeux perpétuels. Il convient de remercier le frère fidèle Beaulieu, O.M.I. d'avoir fait exécuter des cantiques on ne peut mieux appropriés à une circonstance semblable. Le révérend Père N. Massé, O.M.I., vice-recteur, présidait la cérémonie.

—M. l'avocat Hébert et le Père Louis Simard, O.M.I. se feront toujours un vrai plaisir de recevoir les abonnements au Patriote de l'Ouest.

VERWOOD, Sask.

—Notre église vient de faire l'acquisition d'un magnifique harmonium Heinzman neuf de $1,000. Grâce à la louable et généreuse initiative des marguilliers et des chantres, cette nouvelle dette sera bientôt reléguée dans le domaine des vieux comptes payés.

C'est un honneur, ce me semble, de pouvoir dire qu'on a contribué sa quote-part à rehausser les cérémonies du culte en facilitant une acquisition comme celle-là. Et puis, ces harmonies tantôt douces et célestes tantôt graves et sonores de nos mélodies religieuses n'ont-elles pas le secret de remuer l'âme, de la porter à Dieu et à la prière. Que de fois aussi n'ont-elles pas dissipé nos peines et nos chagrins pour donner place au calme, à la sérénité d'âme et comme à un avant-goût du ciel. Aussi, depuis, grande est l'émulation de notre choeur de chant nouvellement réorganisé. Nul doute qu'on nous prépare déjà un beau répertoire pour la Pâque prochaine.

—Il ne faut pas oublier aussi de mentionner que le 11 février, fête de l'Apparition de Notre-Dame de Lourdes, c'est la fête patronale de notre paroisse privilégiée. Une grande neuvaine préparatoire à ce jour mémorable est à s'effectuer. Puisse la Blanche et Puissante Dame de Lourdes exaucer nos voeux! Une messe solennelle sera célébrée à 10 heures ce jour-là avec sermons en français et en anglais. Dans la soirée il y aura Salut du Très Saint-Sacrement suivi d'un concert et d'une partie de cartes organisée par les Dames du village.

—Quoique un peu en retard il importe de mentionner qu'à notre dernière assemblée de commissaires d'école, M. le Dr Huykman a été élu président du commissariat et M. Dupuis vice-président en remplacement de MM. J. Hanghian et V. Sanders. Au Docteur Huykman revient aussi l'honneur d'être le nouveau marguillier en remplacement de M. G. Mailloux sortant de charge.

Visiteurs:

—M. l'abbé Kugener, curé de Willow-Bunch, M. l'abbé N. Burrell, curé du Sanctuaire de la Petite Thérèse de Wakaw, Sask.

Baptêmes:

A M. et Mme Jean Bourdages, une fille.

A M. et Mme Ed. Klein, une fille, Marie-Eva. Parrain, M. Gadbois ; marraine, Mme H. Gadbois.

BATOCHE, Sask.

La famille Pilon est en deuil, leur mère est morte le 3 février à l'âge de 94 ans, née Angélique Normand. Les funérailles eurent lieu le cinq courant à Batoche où repose son époux défunt Joseph Pilon, tous deux arrivés de St-Norbert en 1883.

14 enfants issus de ce mariage dont 10 encore vivants:

Joseph, de Domrémy; Bartholémy, Mergile, Alexandre, William, Albert, de Batocheâ Modeste, de Lanigan; Patroice, de Humboldt; Octavi.e (Mme Joseph Parenteau) de Batoche; Zénaide (Mme Alfred Carrière) aussi de Batoche et feue Marie (Mme Amable Branconnier).

VAL MARIE, Sask.

—Un inspecteur des terres est venu visiter les beaux quarts qui se trouvent à l'Ouest du village. En attendant son rapport il y a encore quelques morceaux bons à prendre 3 milles au sud aussi avantageux que d'autres achetés $13. de l'acre à côté. Avec la malle 2 fois par semaine et les bons chemins d'autos que nous avons de Cadillac ici il est facile de visiter le pays.

—M. H. Laprise est allé conduire l'aîné de ses garcons au couvent de Ponteix.

M. H. Bouzat est à se bâtir une plus grande maison.

—Avec cet hiver dur et long plusieurs personnes ont été assez sérieusement malades.

—Mme J. J. Paquet qui était sérieusement malade depuis une couple de mois est maintenant en convalescence. Elle vient de partir pour Laflèche passer quelque temps avec ses parents. Nous lui souhaitons un complet rétablissement et un prompt retour.

La médaille de saint Christophe

Aux petits et aux grands garçons.

"Ah! Monsieur le Curé, je vous assure qu'on l'a échappé belle. L'auto est arrivé au tournant chez le père Grégoire; nous faisions du quarante milles; le chauffeur n'a pas eu le temps de virer et ce fut la chute dans le précipice, au milieu des roches et des souches.

—Et personne ne s'est tué?

C'est cela qui est merveilleux. Mon cousin a eu une égratignure au poignet, ma femme s'est écrasé un pied. Rien de sérieux.

—Vous pouvez remercier le bon Dieu.

—Tout de même, je me disais: la médaille de saint Christophe, ca ne protège pas contre les accidents, puisque, en somme, nous l'avons eu, notre accident.

—Tu as du front, toi. Vous appelez cela ne pas avoir été protégé. On conduit contre toutes les règles du bon sens et contre la loi elle-même. On tombe d'une quinzaine de pieds. Personne ne se fait mal. Et l'on vient dire à son curé: "Ah! vous savez, ce n'est pas une grosse protection, la médaille de saint Christophe.

La prochaine fois, vous vous ferez casser les os."

Et Monsieur le Curé, tout en parlant, n'avait pas l'air content. Son interlocuteur, un jeune homme encore, lancé dans les affaires et plus au courant des marques d'autos que de la théologie de la prière, comprit qu'il en avait trop dit.

"Ah! Monsieur le Curé, ne vous fâchez pas. Je comprends bien qu'il aurait pu nous arriver pis que cela et j'en sfis reconnaissant au bon Dieu. Mais...

—Mon garcon, pas de mais... Le bon Dieu et saint Christophe vous ont sauvés alors qu'humainement parlant vous auriez dû vous perdre. Dites un bon merci. Promettez de ne pas défier la providence à l'avenir et pas de mais, pas de si. Pensiez-vous vraiment que le fait de mettre une médaille de saint Christophe dans l'auto, cela vous immunisait contre tous les accidents, comme le vaccin contre la picote?

—Je sais bien que ce n'est pas pareil. Mais...

—Pas de mais... Tu sais que ce n'est pas pareil et tu penses que c'est la même chose. Eh! bien c'est ça qui n'est pas juste. Tu ferais bien de repasser ton petit catéchisme.

Une médaille de saint Christophe, est-ce tout ce que tu as mis dans ton auto?

Tu as fait bien des petits voyages aux Etats-Unis. Est-ce que tu ne transportais que médailles de saint Christophe? Je ne suppose rien de pire. Mais... j'aurais bien le droit de placer un petit mais moi. On en voit de bons chrétiens comme toi, qui ne pensent pas toujours à saint Christophe quand ils sont en auto. J'admets que pour toi, l'auto n'a pas été le véhicule du crime. Ca n'empêche pas que tu n'as pas raison de te plaindre. Dis merci et rien de plus.

—Je comprends, Monsieur le Curé.

—Comprends-tu que placer une médaille dans l'auto, c'est faire un acte de foi, une espèce de prière?

—Oui.

—Comprends-tu que cette prière-là n'est pas plus efficace, ni plus infaillible que les autres?

—Est-ce que vous ne nous dites pas que la prière est infaillible?

—Ton petit catéchisme! La prière est infaillible quand on prie pour le bien spirituel de son âme, et il faut qu'elle remplisse certaines conditions.

—Bon! je me rappelle.

—N'oublie plus."

(Le Nouvel Ontario)

Propos Agricoles

Plantes à ensilage

Quelles plantes doit-on cultiver pour l'ensilage? Cela dépend principalement du climat de la région dans laquelle on se trouve. Le blé d'Inde mérite d'être cultivé de préférence aux tournesols dans les endroits où il se plaît, car il rapporte un peu plus que les tournesols, son ensilage est de meilleure qualité et il est plus facile à ensiler. Par contre, les tournesols peuvent encore donner une récolte avantageuse dans les districts trop frais pour que le blé d'Inde puisse y réussir. Dans les districts encore plus frais, il est probable qu'un mélange d'avoine et de pois, ou d'avoine, de pois et de vesces, donnerait de meilleurs résultats que le blé d'Inde. Dans un nouveau bulletin du Ministère fédéral de l'Agriculture sur les assolements et sur l'entretien du sol pour l'Est du Canada, l'auteur dit que le blé d'Inde est la meilleure plante à ensilage à employer dans les régions aussi chaudes ou plus chaudes que le district d'Ottawa, sauf sur les terres argileuses très fortes, qui conviennent beaucoup mieux aux tournesols. Il n'y a pas d'avantage à cultiver l'avoine et les pois pour l'ensilage, sauf dans les districts très frais, car partout ailleurs, cette récolte rend moins que le blé d'Inde ou que les tournesols. Ce bulletin que l'on peut se procurer au Bureau des Publications, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, donne beaucoup de renseignements sur la culture de ces récoltes, et sur la façon de les employer le plus avantageusement possible dans les différents assolements.

(Publié par le Directeur de la Publicité, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.)

:*:

Un bon moyen d'obtenir de meilleures récoltes

Comme résultat de la campagne éducationnelle menée depuis plusieurs années par les départements d'agriculture des gouvernements fédéral et provincial, et plus particulièrement encore depuis quelques années par le département d'exploitation agricole de l'Université de la Saskatchewan, un nombre toujours croissant de fermiers de cette province développent leurs terres d'après des données scientifiques. Ceci les porte à donner plus d'attention aux conditions du sol et à lui fournir les éléments chimiques dont il a besoin pour nourrir les plantes.

Le nitrogène ou azote est un de ces éléments et son absence est une des causes principales du peu de récolte. Une récolte de légumes dans un plan bien balancé de culture rotative est reconnu comme un des meilleurs moyens de donner du nitrogène au sol qui en est dépourvu. En Saskatchewan cependant, le trèfle d'odeur semble une plante très bien appropriée à cet effet.

Mais pour profiter des dispositions qu'ont les légumes de fournir le sol de nitrogène; il est bon que la récolte soit inoculée. Ici encore, le département d'agriculture de l'Université de la Saskatchewan vient en aide aux fermiers. Il cultive lui-même les bactéries nécessaires à l'inoculation des légumes et les fournit aux fermiers au prix coûtant avec toutes les instructions nécessaires à leur mode d'emploi.

L'an dernier l'Université a envoyé de ces bactéries à plus de mille fermiers et cette année elle espère pouvoir en envoyer à environ 1,500. Mais ce travail de production doit être fait dans l'espace de deux mois et il est assez difficile de le faire en temps voulu.

Les fermiers, par conséquent, désireux de se procurer de ces bactéries feront bien d'envoyer leurs commandes à l'Université le plus tôt possible. Des blancs de commande contenant toutes les informations requises ont été préparés et seront envoyés à ceux qui en feront la demande au Business Manager, University of Saskatchewan, Saskatoon.

:*:

Le boisement des prairies de l'Ouest

DISTRIBUTIONS D'ARBRES EN 1927

Les pépinières établies par le Service Forestier du ministère de l'Intérieur à Indian Head et à Sutherland, Saskatchewan) ont fait en 1926 la distribution de 5,518,425 arbrisseaux pour être plantés sur les fermes de la région des prairies, ce qui porte à 87,500,000 le total des plants expédiés depuis 1901.

Les plantations entreprises ne font pas partie d'un projet de boisement proprement dit d'une superficie quelconque, car les arbres sont généralement plantés en rangs autour des cultures pour leur servir de rideaux protecteurs. On se rendra compte de l'importance de cette tâche si l'on songe que les plantations de 1926 couvrent un peu plus de 2,000 acres et que la superficie de toutes celles qui ont été faites depuis le début de ces opérations dépasse 32,000 acres, soit cinquante milles carrés ou près d'un township et demi. Si elles étaient toutes groupées, les plantations d'arbres ne formeraient qu'une petite tache dans l'immensité de nos prairies de l'Ouest, mais elles sont au contraire très dispersées et forment partie d'un vaste réseau dont 80,300 fermes ont déjà bénéficié au point de vue du confort et de l'esthétique.

Le but que se proposait le ministère de l'Intérieur en inaugurant ce mouvement de distribution de plants aux fermiers était de mettre ceux-ci en mesure, une fois le premier rideau protecteur établi, de s'en constituer d'autres au moyen des boutures et des graines qu'ils en obtiendraient. Les résultats produits par cette méthode sont fort remarquables car, grâce à ces quatre-vingt mille plantations originales, l'aspect de l'ancienne prairie se transforme graduellement en bien des parties du pays, et de toutes parts on aperçoit maintenant de jolies maisons de ferme construites parmi des rideaux d'arbres bien disposés et entourées de jardins et de vergers qui en rendent le séjour agréable. Ainsi, le fermier profite doublement de cette transformation car, outre que ces rideaux protecteurs lui procurent plus de confort, ils concourent à augmenter sa production en neutralisant l'action des grands vents et en conservant au sol l'humidité dont ses cultures ont besoin.

En vertu des dispositions qui régissent la distribution de ces matériaux, tout cultivateur résidant dans la région des prairies peut obtenir un certain nombre de beins et de boutures en s'adressant à la section de la Plantation d'Arbres du Service Forestier, ministère de l'Intérieur, à Indian Head, Saskatchewan. Pour obtenir des arbres destinés à être plantés au printemps de 1928 il est nécessaire que les demandes soient soumises avant le 1er mars 1927. Au cours de l'été de cette année, le sol qui recevra les plants devra être retourné et ameubli. Un inspecteur est envoyé sur les lieux pour s'assurer que ce travail a été fait et pour donner des conseils au sujet de la disposition des rideaux protecteurs et de la manière de planter et d'entretenir les arbres.

Un grand nombre de plantations datant de quinze à vingt ans peuvent être éclaircies sans inconvénient et fournissent maintenant à leurs propriétaires suffisamment de bois pour servir à la construction de clôtures ou être utilisé comme combustible en été.

Les cultivateurs qui n'ont pas encore bénéficié de cette distribution devraient profiter de l'occasion qui s'offre à eux d'établir des rideaux d'arbres autour de leurs habitations sans presque d'autres frais pécuniaires que ceux du transport des jeunes plants depuis la pépinière jusqu'au bureau des messageries le plus proche.

VOTRE REGNE EST ARRIVE

"Cultivateurs de chez nous, rois de la glèbe, lisez-moi et pesez-moi bien ceci:

"Une savante étude de la Société des Nations sur la répartition du commerce international, établit ainsi la situation de l'Europe INDUSTRIELLE en regard de l'Amérique du Nord AGRICOLE.

	1913	1924
Europe	65.99%	56.66%
A. du Nord	13.96%	19.10%

"Que conclure, sinon que l'Europe, nous vendant moins de produits manufacturés, nous achetant par contre plus d'aliments et de matière première, annonce au matin de ce XXe siècle, un redressement de la situation économique mondiale au profit de l'AGRICULTURE...

"Et vous songeriez encore à déserter le sol? Au moment où le problème de l'alimentation se présente déjà si aigu, ce serait folie meurtrière et pour vous et pour autrui! Car, sachez-le donc, le monde qui pense constate, chez l'Anglo-Saxon, l'erreur de l'industrialisation à outrance, et, chez le latin, la sagesse de sa préférence salvatrice pour la culture de la terre; les travaux suscités autour du traité de Versailles n'ont plus ainsi de secret.

"Que je voudrais donc avoir cette voix tonnante qui crierait dans le ciel rustique de chez nous, cette aveuglante vérité: LE MONDE AFFAME PAR LE LABEUR EPUISANT DES USINES, VA BIENTOT CRIER, CRIE FAMINE, MALGRE TOUT SON OR. RESTEZ DONC DANS VOS CHAMPS POUR LE RECOLTER! VOUS N'Y POURREZ BIENTOT PLUS SUFFIRE!" (Roger du Vernay, dans le dernier numéro "Bulletin de la Caisse Nationale d'Economie".)

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

Le gouvernement de la Saskatchewan doit soutenir le Cartel

Régina. — L'Association libérale donnait dernièrement un grand banquet en l'honneur du premier ministre Gardiner. Celui-ci a dit à l'adresse du Cartel et des relations de son gouvernement avec cette organisation agricole des paroles qu'il convient de ne pas oublier.

"Le Cartel, dit-il, a dans le gouvernement de cette province l'un de ses meilleurs amis. Pourquoi en serait-il autrement, puisque le Cartel a stabilisé l'agriculture et les finances. Les institutions parlementaires doivent appuyer le Cartel de façon à ce qu'une expérience raisonnable puisse prouver qu'il constitue la vraie méthode de vente dans l'Ouest canadien.

Le Cartel a fait pour les fermiers de l'Ouest du Canada ce que les fermiers des autres contrées ont fait pour eux-mêmes.

:*:

Un séchoir de $100,000 pour la Saskatchewan

Port-Arthur, Ont. — Le Cartel du blé de la Saskatchewan vient d'obtenir la permission de construire un séchoir de $100,000 à son élévateur terminal de Port-Arthur.

:*:

La crêmerie de St-Boniface est primée

Le concours Diamond Crystal Salt entre les producteurs de beurre de la Colombie, de l'Alberta, du Manitoba et de la Saskatchewan a été gagné par la crêmerie de St-Boniface avec celles de Yorkton et de Shoal Lake comme deuxième et troisième. La meilleure boîte de beurre de 14 ou 7 livres fait dans le mois de décembre remportait le premier prix. St-Boniface eut une moyenne de 43, Yorkton 42.8 et Shoal Lake, 42.7.

:*:

L'équipe de Perdue gagne le trophée Motherwell

Le trophée offert par l'hon. W. Motherwell, ministre fédéral de l'Agriculture, à la meilleure équipe de jeunes adjudicateurs de bestiaux à la Convention des laitiers de la Saskatchewan, a été remporté par l'équipe de Perdue: L. Carr, H. Hails et W. Carr avec 549 points sur un total possible de 560.

Le vainqueur individuel du concours a été W. Carr avec 187 points sur 200.

Les juges ont constaté avec plaisir les progrès immenses faits par les compétiteurs depuis dix ans que ces concours sont établis.

:*:

Le cartel des bestiaux a atteint son objectif

Régina. — Le cartel des bestiaux de la Saskatchewan a atteint son objectif de 1,000 chars à vendre durant l'année. L'élection des délégués dans les sept districts qui se partagent la province aura lieu à la fin de février. D'ici le 15 on distribuera des bulletins de vote à tous les membres. Chaque district aura 5 délégués; chaque bulletin ne portera qu'un seul nom et les cinq membres qui auront recueilli le plus de suffrages seront déclarés élus. Ces 35 délégués se réuniront à leur tour probablement le 16 mars pour choisir les sept directeurs du cartel qui nommeront ensuite le président et les membres de l'exécutif du cartel.

Le bureau d'organisation détient actuellement 2,439 contrats, couvrant la vente d'au moins 1,000 chars de bestiaux, de porcs et de moutons.

La récolte de pommes a été moins abondante

Ottawa. — On estime à 2,250,000 barils la récolte de pommes au Canada en 1926. Elle a rapporté $13,387,500, contre $16,709,140 en 1925 pour 2,913,060 barils. Le prix moyen l'année dernière fut de $5.25, contre $5.60 l'année précédente. Le Canada a produit en 1926 pour $19,578,072 de fruits, en 1925 cette récolte avait donné $22,238,745.

Augmentation de la prime de défrichement

Québec. — L'hon. M. Perrault, ministre de la Colonisation a annoncé au cours du débat sur le budget, que le gouvernement augmentera considérablement la prime qu'il accorde aux colons pour le défrichement de leur lots.

Dans le passé, le gouvernement donnait $8.00 de l'acre défriché aux colons. Comme il veut encourager la résidence des colons sur leurs lots, il portera cette prime à $12.00 l'acre. Ceux qui n'auront pas encore la résidence recevront cependant $8.00 de l'acre défriché.

Le gouvernement accordera une nouvelle prime. Celle-ci sera pour le premier labour. Tout colon qui réside sur son lot recevra une prime de $12.00 l'acre pour tout acre labouré pour la première fois. Les colons qui n'ont pas de résidence recevront une prime de $6.00 l'acre labouré.

De plus, le gouvernement portera à $10.00 la prime pour les pêcheurs, prime qui était de $5.00 dans le passé.

:*:

"En dernier ressort"

L'Action Catholique de Québec trace un vivant tableau d'une situation quand elle dit: "Une fois que nos vastes plaines et nos montagnes boisées auront été rasées, quand nos cours d'eau d'aujourd'hui seront devenus, comme ceux d'Afrique, des torrents capables de produire à un moment une force immense, et se transformer la semaine suivante en ruisseaux insignifiants, quand les grandes manufactures qui sont construites de nos jours par le labeur de milliers d'ouvriers seront devenues silencieuses et désertes, il restera encore le sol, toujours prêt à rendre au centuple à l'homme qui voudra lui dévouer son attention."

Ce tableau peint par "L'Action Catholique" est si étonnamment vrai que tous les canadiens bien pensants doivent le prendre à coeur. Même le sol, qui ne nous a jamais fait défaut, deviendra stérile et comme un vaste désert quand les arbres en seront disparus et que les cours d'eau en seront desséchés.

Frank J.-D. BARNJUM.

Montréal, le 22 décembre 1926.

La bataille du franc

Il ne faut certes, jamais se hâter de crier victoire, tant du moins, que la victoire n'est pas définitivement acquise.

Il est bien permis pourtant, sans se montrer imprudent, ni optimiste avec exagération, de marquer au passage les principales étapes de la route qui conduit à la victoire.

Or, nous sommes bien sur la route dont le terme doit être, logiquement, la victoire de la monnaie nationale française.

Victoire qui fut précédée d'une grande bataille, l'une des plus rudes qui se soient livrées pendant la paix.

Et voilà qu'aujourd'hui la livre sterling, qui monta, par bonds énormes et précipités, jusqu'à 250, est redescendue au dessous de 150.

Encore une fois, ce n'est pas la victoire totale, définitive. Mais les progrès réalisés autorisent maintenant les plus sérieux espoirs, à condition que l'on se montre prudent et qu'on ne se laisse point émouvoir par quelque retour offensif toujours possible, mais qui serait limité dans ses effets de la spéculation.

LE FEUILLETON DU "PATRIOTE"

LE PARC AUX OISEAUX BLEUS

PAR CHARLES FOLEY

— 10 —

— Oui, marraine.

— Pas trop de dissonance dans le duettino?

— Pas trop... une ou deux fausses notes... presque rien.

— Il a peut-être fait visite à l'Hôtel du Lac et Laure jalouse de notre parfaite entente, doit lui monter la tête contre nous.

— A-t-elle tant d'influence sur lui?

— Elle doit user de tout, colère, flirt et flatterie, pour atteindre son but. Prudente et calculée comme je la connais, elle doit chercher à l'amener au mariage, un bel et bon mariage qui ferait d'elle, après moi, la châtelaine de Boismont. Espoir fou! J'aime trop mon neveu pour n'y pas faire obstacle...

— Si vous y tenez, marraine, fit Albine un peu rose et confuse de sa proposition, M. Lionel restera au Manoir.

— Comment cela?

— Je peux le lui demander et je crois... Je crois qu'il ne me refusera pas!

— Tiens! Tiens! Il n'y a pas eu tant de dissonance que ça dans le duo! observa Mme Verlier en riant. Et à quelle condition monsieur mon neveu te ferait-il cette grâce?... Cela ne te coûterait-il pas trop de complaisance?

— Si cela vous cause le moindre plaisir, chère fée, loin de me coûter, ça me fera plaisir aussi. M. de St-Preuil me demande d'être plus douce pour lui... J'ai conscience d'être très douce, excepté quand il froisse ma fierté ou se moque de notre affection. Ce n'est pas méchanceté, mais malice, comme vous me l'avez fait remarquer. Seulement, s'il n'est guère habitué aux jeunes filles, moi, je ne suis pas du tout habituée aux jeunes gens. Etant aussi susceptibles l'un que l'autre, comment n'y aurait-il pas de petits chocs entre nous. Peu importe d'ailleurs! Voulez-vous que je lui demande de rester à Boismont demain et les jours suivants?

— Non. Ne le lui demande pas! répondit tout de suite et résolument Mme Verlier.

Et, comme cette réponse étonnait, contrariait peut-être la jeune fille, la marraine expliqua:

— J'ai écrit et j'attend cette semaine, maître Bournier, mon notaire, son clerc principal, des témoins puis... quelques autres personnes. Je ne sais pas encore quel jour ils pourront venir. Profitant de ce mieux dans ma santé, je veux mettre mes affaires en ordre une fois pour toutes. Si Lionel apprend la visite du notaire et des gens d'affaires au Manoir, il sera très intrigué et Laure le saura immédiatement.

— Comment M. de Saint-Preuil pourrait-il avertir Mme d'Herville si vous le retenez au Manoir.

— Il peut le lui écrire. Mon neveu ne se cache pas de correspondre avec Laure, de façon très intermittente d'ailleurs. Il est étourdi. Or, je tiens à ce que personne au monde ne connaisse mes volontés avant que les formalités voulues les rendent inéluctables. Prévenue, Laure peut intriguer, créer des malentendus, médire, susciter, non des empêchements certes, elle n'en a nul moyen, mais des objections, des discussions, des retards. Elle peut surtout achever d'indisposer Lionel *contre toi, contre moi,* faire naître des scènes pénibles et même me brouiller avec mon neveu. Pour éviter cela, sur le conseil de maître Bournier, je dois, jusqu'à nouvel ordre, garder le secret. J'ai un devoir à remplir. Je le remplirai sans hésitation, car la justice et le droit se trouvent d'accord avec mon coeur.

Mûrement réfléchie, ma décision sera connue... quand personne ne pourra s'y opposer!

Ceci fut dit avec tant d'autorité et d'un accent si ferme qu'Albine garda le silence. Timide et docile, se sachant étrangère à Boismont, n'ayant d'autre appui et d'autre raison d'y vivre que l'attachement de la châtelaine, elle n'osait rien objecter. Son respect, sa reconnaissance et sa tendresse pour sa bienfaitrice lui imposaient une muette soumission. Pourtant, une fois de plus, la jeune fille eut quelque appréhension:

— Pourvu que ma bonne fée, dans ce règlement d'affaires, ne s'avise pas de me favoriser! Mme d'Herville saisirait ce prétexte pour me perdre dans l'estime et l'amitié de M. de Saint-Preuil... Et déjà, dans ce coeur-là, ma place est tellement instable!...

Quoiqu'elle vit sa compagne pensive, Mme Verlier insista:

— Ces questions ne sont pas de ta compétence, pauvre oiselette. Aussi laisse-moi faire. Néanmoins, si mon neveu t'offre de rester à Boismont, rends-lui sa liberté pour toute la semaine! Après, nous le retiendrons... ne fût-ce que pour le mettre au courant des décisions prises avec maître Bournier. Pour finir, une bonne nouvelle: reconnais-tu ceci?

Et la châtelaine montra à Albine ce que pendant leur causette, elle avait tenu caché au creux de sa main.

— Mes médailles... ma chainette... Quel bonheur! — s'écria la jeune fille en caressant le bijou de ses doigts, puis en frôlant pieusement de ses lèvres les effigies de sainte Anne et de la sainte Vierge, devenues frustes sous de fervents baisers. L'étonnant est qu'aucun des maillons ne soit rompu. L'agrafe a dû jouer et céder. Je la renforcerai d'un petit noeud de ruban, pour plus de sûreté. Mais où avez-vous retrouvé mes chères reliques, marraine?

— Alors, c'est Catherine... ou Lina, la seconde femme de chambre... ou l'un des jardiniers? Les a-t-on ramassées dans le salon... sur la terrasse... dans le parc?

— C'est le secret de ma baguette, dit la châtelaine. Constate que la fée *a tenu* sa promesse. Tu n'auras pas, ce soir, de plus ample explication. Cela t'apprendra à perdre tes bijoux. Sur ce, remets chaînette et médailles à ton cou, embrasse-moi, va dormir... et envole-toi à tire-d'aile au pays des rêves, mon oiseau bleu!

CHAPITRE IX

Une poignante rencontre

— Que ferons-nous aujourd'hui, ma jeune amie? Promenade à cheval, à bicyclette? Préférez-vous golf, tennis, partie de pêche ou excursion en auto, à travers la forêt? — Saint-Preuil venait d'entrer dans le petit salon et se tenait debout devant Albine, assise au piano et les doigts frôlant encore le clavier.

— Voulez-vous me faire plaisir, monsieur Lionel? Remettons ces distractions... à la semaine prochaine.

— Pourquoi? fit le châtelain d'un ton fâché, remarquant la rougeur et l'embarras de la jeune fille. — Tante Marie a-t-elle passé une mauvaise nuit?

— Non, Dieu merci! Elle a paisiblement sommeillé.

— Alors, je ne comprends pas votre refus.

— Je n'ai pas le coeur à m'amuser.

— Vous n'avez jamais le coeur à vous amuser... quand il s'agit de vous amuser avec moi! Je vous ai proposé, hier, de rester à Boismont.

— Je n'ai pas accepté votre proposition, rappela-t-elle doucement.

— Vous ne l'avez pas repoussée... Si ma présence vous importunait, il fallait l'avouer. J'avais projeté un assez long voyage... J'y ai renoncé pour vous... Et vous ne voulez plus de moi!

— J'ignorais votre projet. Sans quoi je vous aurais dissuadé d'y renoncer. Faites ce voyage sans trop le prolonger, monsieur Lionel; c'est le moment.

— Vous moquez-vous de moi, Albine?

— Je vous assure que non.

— En tout cas vous pouvez vous vanter d'être une fière capricieuse!

— Je parais peut-être capricieuse, monsieur Lionel, je ne le suis pas. Avec le temps, j'espère vous le prouver.

Le regardant de ses jolis yeux qui semblaient lui demander pardon, elle reprit plus doucement encore:

— Je serais désolée de vous fâcher... Mais, aimant votre tante Marie comme vous l'aimez, vous ne pouvez trouver mauvais que je lui consacre tout mon temps, tous mes soins pendant huit ou neuf jours.

— C'est bien. Restez près de tante Marie. Mais, puisque vous me rendez ma liberté, j'en profiterai. Au revoir.

Le jeune châtelain tourna brusquement les talons et sortit en claquant la porte avec colère.

Albine ferma le piano. Elle eut son triste sourire.

— A ce jeu de cache-cache, nos coeurs n'ont guère chance de se trouver jamais.

Puis, cette autre pensée la consola un peu:

— Mieux vaut qu'il m'en veuille qu'à sa tante Marie!

Cependant la matinée et la journée parurent d'autant plus longues à la filleule que, en prévision de la venue de maître Bournier, la bonne marraine resta seule dans la bibliothèque à compulser dossiers, actes sur papier timbré, correspondances et mémoires.

Saint-Preuil ne revint pas dîner. La châtelaine ne s'en montra ni surprise ni contrariée.

— Lionel m'a prévenue, ce matin, qu'il partait pour plusieurs jours. Ce voyage tombe à propos: justement le notaire et ses gens arrivent jeudi. Quand Lionel reviendra, tout sera réglé irrévocablement. Est-ce que ce beau neveu t'avait reparlé de rester au Manoir, ma chérie?

— Oui, marraine. Ainsi que vous me l'aviez conseillé, je ne lui ai pas demandé de tenir sa promesse.

— J'aurais dû me charger de cela. Lionel a dû être très offensé, très mécontent de toi. Il croyait t'accorder une grâce... et tu l'as repoussé!

— Il m'a traitée de capricieuse.

— Dès son retour, je m'occuperai de vous réconcilier. Quoiqu'il ait de l'amour-propre et de l'orgueil, j'espère que ce ne sera pas trop difficile.

Les jours suivants, la châtelaine fut moins gaie. La visite des hommes d'affaires, les dispositions à prendre l'absorbaient entièrement. Elle avait de la fièvre; mais jamais sa pensée n'avait été plus claire, sa volonté plus ferme.

Le jeudi venu, vers deux heures, Mme Verlier retourna travailler dans la bibliothèque. Ce fut là que, vingt minutes après, elle reçut, arrivés en auto, maître Bournier et son clerc portant leurs serviettes sous le bras. Trois autres messieurs suivaient et enfin une dame soigneusement voilée et vêtue d'un costume tailleur gris.

Albine s'était discrètement retirée dans sa chambre. Elle aperçut les six visiteurs au moment où, groupés, ils traversaient la terrasse et gagnaient le vestibule. La jeune fille s'éloigna aussitôt de la fenêtre, ne voulant pas paraître curieuse. Toutefois, la présence de cette femme en gris, au milieu d'hommes noirs, lui causa une vive surprise.

Afin de se distraire, Mlle Sonnel lut, puis broda pendant plusieurs heures. Elle se trouvait seule et désoeuvré pour la première fois depuis bien des semaines. La journée lui parut encore plus longue que la veille et l'avant-veille. Elle se demandait de qui ou de quoi il pouvait bien être question en cette interminable et mystérieuse conférence. Après les demi-confidences de Mme Verlier, comment ne pas supposer qu'il s'agissait d'un testament? En dépit de ses apparences de santé, n'était-ce pas parce qu'elle se sentait foncièrement plus malade que la châtelaine avait mandé le notaire?

Cette idée serra cruellement le coeur d'Albine. Il lui fut alors impossible de prêter attention ni à sa broderie, ni au livre choisi. Que la bonne fée eût convoqué cette consultation en cachette de Laure, cela se comprenait, puisque cette nièce devait être exclue de la succession. Mais pourquoi tout régler en l'absence de Saint-Preuil, puisque c'était lui, chose prévue depuis longtemps, qui devait hériter de la tante Marie?

"Pourvu que la châtelaine ne songe pas à moi, dans ces discussions d'argent, se répétait Albine, dans la hantise de tristes prévisions où elle ne pouvait retenir ses larmes. Le moindre legs à venir confirmerait l'accusation d'intrigue et d'intrusion dont cherche à m'accabler Mme d'Herville. Qui sait, si en ce moment même, elle ne jette pas le doute dans l'âme offensée et défiante de Saint-Preuil. La moindre générosité de Mme Verlier deviendrait la preuve de cette basse et dangereuse médisance. Lionel n'éprouverait plus que du mépris pour moi!..."

Puis, à mieux raisonner, la jeune fille jugea cette crainte non seulement intempestive, mais présomptueuse, puérile et même folle. Qu'était-elle au Manoir? Une comparse sans importance, une humble et pauvre enfant accueillie par pitié et gardée par bonté. Quelle part pouvait-elle avoir, infime subalterne, dans les préoccupations d'avenir d'une châtelaine archi-millionnaire? Albine n'entrait certainement pour rien dans les soucis pécuniaires de sa bienfaitrice. Cette pensée rassurait la protégée. Mais, en dépit de cttfxéee oierln)9 sée, se souvenant des demi-confidences de la marraine, la filleule entendait la voix de son coeur qui lui criait:

"La bonne fée ne pense qu'à toi.. C'est pour toi que le notaire est venu... rien que pour toi!"

Et ce pressentiment, en avivant son inquiétude sur l'état de santé de la malade, accrut cette anxiété au point de la rendre presque intolérable.

La jeune fille eut alors recours à la relique retrouvée et pendue à son cou. Suivant son habitude d'enfance, elle la tint contre ses lèvres en murmurant la prière où s'exhalait la foi et la tendresse de son âme:

"Bonne saint Anne, et vous, douce Sainte Vierge, faites que ma marraine vive longtemps, longtemps, plus longtemps que moi!"

Puis Albine s'abandonna à une méditation où les souvenirs des La bonne fée pouvait seule élucider ce mystère.

Renonçant à pousser sa promenade jusqu'à la ménagerie, Albine revenait vers le Manoir, quand un second incident se produisit, non moins imprévu et non moins mystérieux que celui de la double relique.

Au tournant brusque de l'allée débouchant devant les pelouses, non loin de la terrasse, la jeune fille se trouva face à face avec la dame en gris, avec cette visiteuse qu'elle avait vue passer soigneusement voilée, parmi le groupe noir du notaire, du clerc et des témoins. Marchant fébrilement, croyant ne plus rencontrer personne au château ou bien, affaire terminée, jugeant toute précaution superflue, cette femme avait rejeté son voile sur son chapeau. Et devant ce visage blême, devant ce regard dur, ces lèvres minces et rétives au sourire, Albine, prise d'un frisson convulsif, eut un recul d'instinctive répulsion et ne put retenir un cri vibrant de stupeur et d'effroi:

— Ma mère... Mme Sonnel!

De blême, Mme Sonnel devint livide. Ses yeux s'allumèrent d'une lueur mauvaise et ce visage méchant, subitement contracté, prit une atroce expression de rage et de rancune.

Réprimant sa répugnance première, Albine eut un mouvement pour se rapprocher et tendre la main.

Mais Mme Sonnel repoussa la jeune fille d'un geste impérieux et brusque. Puis, les dents serrées, la voix sifflante, elle lança dans une sorte de ricanement farouche:

— Ne me touchez pas!... Ne me parlez pas!... Vous ne m'avez fait que trop de mal... Vous me valez une odieuse avanie, la pire humiliation de ma vie! Je ne souhaite plus qu'une chose au monde, ne vous revoir jamais!

Devant cette explosion de haine inattendue, Albine tremblante, éperdue, ne comprenant pas, ne put que joindre les mains et gémir:

— Oh! ma mère... ma mère...

Alors la dame en gris eut le même ricanement sauvage. Puis, à voix lourde et basse, comme si elle se déchargeait le coeur d'un secret dont le poids l'étouffait depuis longtemps, elle avoua:

— Vous n'êtes pas ma fille. Adieu!

Brève et poignante, cette scène venait d'effacer subitement l'impression ressentie devant les doubles médailles. Albine demeurait pétrifiée, bouleversée de la révélation, incapable de ressaisir ses pensées et de proférer une parole. Tournant brusquement le dos à la jeune fille, Jenny Sonnel continua de marcher d'un pas précipité et nerveux vers les communs où se trouvaient les remises. Sur un signe impérieux de cette femme, l'auto qui l'avait amenée s'approcha en vitesse, puis s'arrêta.

— Madame repart seule? demanda le chauffeur.

— Oui, seule... Je ne veux pas me retrouver avec ces gens. Puisqu'ils ont une autre auto, il s'arrangeront. Menez-moi vite à la gare. Je prendrai le train avant eux. Ne pas les revoir... ne pas les revoir...!

Frémissante d'on ne savait quelle peur, Jenny Sonnel répétait cela comme une folle en proie à son idée fixe.

Elle ouvrit la portière et, dans sa hâte de bête traquée, elle se jeta dans la voiture qui fila vers la grille ouverte sur l'avenue de la gare.

La femme haineuse et tremblante disparue, la petite dactylo eut la sensation de s'éveiller d'un long cauchemar.

"Vous n'êtes pas ma fille!"

Cet aveu, qui vraisemblablement délivrait l'âme de cette mégère d'un pesant remords ou d'un secret empoisonné agita violemment l'esprit d'Albine, mais ne lui fit au coeur aucune blessure. Elle n'avait jamais imaginé que Mme Sonnel pouvait n'être pas sa mère. Mais, d'aussi loin qu'elle pouvait se souvenir, depuis toujours, elle s'était sentie différente, détachée de cette femme et si complètement étrangère à elle, de chair et d'âme, que cette révélation, dont elle ne douta pas un seul instant, fut, pour elle aussi, une sorte de délivrance.

"Elle n'est pas ma mère! Sans avoir à m'en repentir, sans m'accuser d'un sentiment coupable et dénaturé, je puis donc ne pas aimer cette femme. J'ai le droit de la juger, de la trouver froide et cruelle. Quel soulagement de conscience!"

Albine était encore sous le coup de cette émotion, quand une seconde auto passa rapidement devant elle et alla prendre, au bas de la terrasse, le notaire et les autres visiteurs sortant du Manoir. Ceux-ci s'entassèrent dans cette seconde voiture qui, à son tour, longea l'immense pelouse, franchit la grille et s'élança dans l'avenue.

La jeune fille n'eut plus qu'une idée: revoir sa marraine et lui confier ce qui venait de lui arriver.

Profondément troublée, la pauvre enfant se sentait moins curieuse d'élucider ce qui se passait d'étrange que désireuse de se retremper dans l'affection dont elle avait plus besoin que jamais. Elle ne doutait pas, pour l'avenir, des bons conseils et de la puissante protection de sa bonne fée.

Elle soupçonnait même cette bonne fée, non seulement d'avoir fait naître ces divers événements, mais de les avoir dirigés et dénoués à son gré d'un coup de baguette magique. Enfin, dominant ses autres impressions, la sensation d'être libre exaltait la jeune fille.

"Cette liberté, se disait-elle, dans une inspiration de tendresse et de gratitude, je veux la vouer à ma douce marraine; je veux lui consacrer ma vie; je veux me donner à elle pour toujours!"

(à suivre)

Prince-Albert

M. P. de L. Taché qu'une légère indisposition avait retenu quelques jours à l'hôpital est maintenant tout à fait rétabli.

M. l'abbé E. Arès, curé de Richard, profitait cette semaine de son passage ici pour s'occuper d'une campagne pratique d'abonnements de ses paroissiens de langue française au *Patriote de l'Ouest*. Nos félicitations au missionnaire-apôtre de cette oeuvre de survivance.

M. l'abbé L. Demers, curé de Bonne Madone, était l'hôte de l'évêché.

Le R. P. O. Allard, O.M.I., est allé au lac Muskeg à l'occasion du service anniversaire du R. P. F.-X. Simonin.

M. l'abbé Chevalier, en repos depuis quelque temps dans nos parages, est retourné au Grand Séminaire St-Joseph d'Edmonton poursuivre ses études de théologie.

De passage aux bureaux du *Patriote:* M. P. Schmidt, de Duck Lake, et M. G. Leroux de White Star et M. Paul Gingras, le distingué et sympathique représentant français du Pacifique dans l'Ouest.

Une injustice presque journalière a lieu à notre gare du Canadien National à l'endroit de notre sympathique chef de gare, M. L. J. Davis. Des centaines de personnes chaque mois montent à bord des divers trains en partance de Prince-Albert sans avoir la précaution d'acheter leur billet. Cette pratique est condamnable à plus d'un titre. Elle cause un tort considérable à la ville et à M. Davis en ce sens que le bon renom de P. A. au bureau-chef de la Cie et l'avancement du chef de gare reposent sur la somme d'affaires transigées au guichet des billets. Ainsi, au mois de novembre, 332 voyageurs ont acheté leurs billets à bord du train, et c'est à peu près la moyenne de chaque mois: ce qui fait que 3,984 personnes par année privent M. Davis et la ville de l'influence que l'achat de leurs billets devrait naturellement leur apporter.

D'autre part, les voyageurs devraient tous savoir qu'ils paient plus cher en ne passant pas par la voie régulière pour avoir place à bord des trains. Cette somme peut n'être pas chaque fois considérable, mais entre Saskatoon et Winnipeg, par exemple, via Régina, un voyageur paierait de ce fait $1.6 de plus.

Mais là n'est pas le point. Nous devons rendre justice à ceux qui servent notre population avec tant de bienveillance et qui en retour ont droit d'attendre de nous le plus entier patronage.

Tout le district s'apprête à prendre une part active au Dog Derby. Ce grand événement sportif soulève un enthousiasme général surtout parmi les jeunes. Il faut voir le zèle avec lequel ils entraînent leurs attelages de chiens. Même les yeux des plus âgés prennent aussi un éclat inaccoutumé en songeant aux $7,000 de prix dont ils voudraient bien avoir leur part.

Tous les sports d'hiver seront à l'honneur durant les quatre jours du carnaval, les 8, 9, 10 et 11 mars.

Dimanche dernier le Rév. P. Boyne officiait à la cathédrale. Lundi on le transportait à l'hôpital pour y subir une opération et vendredi il n'était déjà plus. Il était âgé de 31 ans seulement. Au milieu de nous depuis quatre mois, il s'était acquis l'affection et la confiance des catholiques de la paroisse du St-Rosaire.

Samedi matin une messe de Requiem fut chantée à la cathédrale pour le repos de son âme.

Vu l'absence de Sa Grandeur Mgr Mathieu, Mgr Marois, V.G., officiait, assisté des RR. PP. J. Bradley, S.J., recteur du Collège Campion, et Heiland, curé de l'église Ste-Marie.

Dans le choeur on remarquait les RR. PP. Healey, C.Ss.R., Sexmith, C.Ss.R. et Cunningham, C.Ss.R., de la paroisse du St-Rosaire.

Mgr Grandbois de l'évêché, Le R. P. Uberberg, provincial des Oblats allemands, les RR. PP. Pliske, O.M.I. et Keohan, O.M.I.

MM. les abbés Miller, de Moose Jaw, A. Charest, curé de Benson, Morissette, chapelain de l'hôpital.

Le corps du Père Boyne resta exposé dans la cathédrale jusqu'au soir où les paroissiens s'assemblèrent pour une dernière prière avant le départ pour la gare. Les fidèles escortèrent en procession la dépouille mortelle depuis la cathédrale jusqu'à la gare.

Le R. P. Healey, C.Ss.R., reconduisit le corps jusqu'à Montréal.

R. I. P.

De passage à Régina, au cours de la semaine: M. le juge E. Roy, de la Commission des douanes.

M. le Dr Trudel de Moose-Jaw;

Le Rév. P. Plourde, O.M.I., de Winnipeg;

M. l'abbé Morrissette, curé de Radville, est revenu de Québec.

:*:

L'enquête sur les douanes à Régina

Régina. — M. L. J. Salters parlant devant les commissaires-enquêteurs au nom du gouvernement de la Saskatchewan suggère que l'importation de liqueurs dans la province devrait être confiée seulement à la Commission des Liqueurs de la Saskatchewan excepté lorsqu'il s'agit du vin devant être employé pour fins sacramentelles.

La prétendue sécheresse de la Saskatchewan

Le bureau des douanes de Yorkton, s'il faut en croire M. Percy Dallin, percepteur local de l'accise, est une fontaine inépuisable de whiskey. Les différents établissements de sa petite ville faisaient jadis venir des quantités incroyables de ce liquide tant recherché, mais toujours pour fins médicales. A certains moments les hangars étaient remplis et jusqu'à 26 chars attendaient l'heure de la libération. De 1922 au mois d'août 1926, malgré ses plaintes à Régina, les hangars ne désemplirent pas. Cependant on remarquait que l'évaporation de l'alcool était pas mal considérable; quand on vint pour en faire le compte, il en manquait quelque chose comme 13,000 gallons. Qui a jamais dit que la Saskatchewan était un pays sec.

:*:

Démission du major général McBrien

Ottawa. — Le chef de l'état-major de l'armée canadienne, Major général McBrien, démissionne sans que lui-même ni le ministre dont il relevait jugent utile de donner les motifs de cette soudaine décision.

Régina, Sask.

Vendredi, le 4, est décédé à l'hôpital des Soeurs Grises, le Rév. Père Boyne, C.Ss.R. Cette mort, qui nous a enlevé en quelques jours un de nos prêtres, a jeté un voile de tristesse sur toute la paroisse.

Mort du R. P. E. Paquette, O.M.I.

LePas. — Mgr O. Charlebois, vicaire apostolique du Keewatin, a fait vendredi dernier une perte très sensible dans la personne de son grand vicaire, le R. P. Elzéar Paquette, O.M.I. La mort a emporté le Père Paquette à un âge encore très jeune. Né à St-Eustache, Qué., en 1890, il avait fait ses études à Ste-Thérèse, prononcé en 1911 ses voeux perpétuels chez les Pères Oblats et avait été ordonné prêtre en 1914.

Plutôt faible de santé, il ne sut cependant jamais se ménager. En face d'une tâche à accomplir la question de ses forces n'entra jamais en ligne de compte. Depuis quelques années il était devenu le bras droit de Mgr Charlebois; il secondait son évêque avec un dévouement et un amour des rudes missions indiennes qui n'avaient d'égal que sa belle humeur et son désir de se rendre utile. Sa vie apostolique a tenu en quelques années seulement, mais elle fut bien remplie, et tous ceux qui l'ont connu garderont le souvenir impérissable de l'amabilité de ses vertus et du tour original de son esprit.

R. I. P.

:*:

Une belle nomination

Ottawa. — L'honorable ministre des finances du Canada, M. Robb, annonce officiellement que M. W.-H. Moore, auteur du *Clash*, de *Bridging the Chasm* et d'autres études favorables aux droits et revendications des Canadiens-français de l'Ontario et du Canada est choisi pour remplacer le sénateur Graham, à la présidence de la commission nationale du tarif. Il nous est agréable de redire que c'est une des plus heureuses nominations que le gouvernement fédéral ait mises à son crédit.

:*:

Les droits de la Baie d'Hudson

Ottawa. — "Qu'est-ce ou qu'était au juste la terre de Rupert?" La cour suprême du Canada essaie actuellement d'éclaircir cette question. Il s'agit de savoir en quoi consistaient et jusqu'où s'étendaient les privilèges extraordinaires accordés à la Cie de la Baie d'Hudson, qui réclame actuellement une certaine royauté sur l'exploitation du sous-sol de ce qui fut jadis son domaine. M. Biggar, avocat pour le Dominion, dit qu'en renonçant à tous ses droits et privilèges, la compagnie renonça à sa royauté sur les mines, tout comme elle renonça au droit d'administrer la justice et de faire la guerre aux tribus non-chrétiennes.

:*:

Elargissement du pont Victoria

Montréal. — Le chemin des voitures du pont Victoria sera fermé pour un temps indéfini afin de permettre son élargissement et sa réparation.

On reconnaissait depuis longtemps que le chemin était trop étroit sur le pont pour rencontrer les exigences du traffic grandissant. La nécessité de remplacer le pontage du chemin a emmené les autorités à la conclusion d'élargir en même temps le chemin de deux pieds.

:*:

De Rome à Vienne en avion

Rome. — Un service aérien de passagers a été inauguré le 1er février entre Rome et Vienne. Douze personnes se sont envolées dans un avion à trois moteurs en présence des officiers du gouvernement. Ce trajet de 33 heures par chemin de fer sera réduit à 6 heures en avion.

:*:

Abolition de certaines taxes

Ottawa. — L'Association des marchands-détaillants du Canada vient de demander au ministre des finances l'abolition de certaines taxes telles que celle du revenu qui ne peut être perçue équitablement; 231,000 personnes seulement payèrent cette taxe l'an dernier. On demanda aussi l'abolition du timbre-taxe sur les billets, traites, chèques, etc. et l'abolition de la taxe de vente.

:*:

Un autre gratte-ciel à Montréal

Montréal. — Un groupe de financiers, dont un ministre provincial influent, dotera Montréal d'un nouvel immeuble à dix étages. Ce nouvel immeuble s'élèvera en face de la "Presse", à l'angle sud-ouest des rues Saint-Jacques et Saint-Laurent. Dès le commencement de mai, on rasera les boutiques et les bureaux qui se trouvent à cet endroit et l'on commencera les travaux de construction. Une fois terminé, le nouvel immeuble portera le nom de *Montreal Law Building*. Le *Sun Trust* en occuperait tout le rez-de-chaussée. Le reste sera aménagé en bureaux d'avocats. On estime à environ trois quarts de million le coût de l'entreprise.

:*:

Bilan annuel du C. N. R.

Montréal. — Le bilan préliminaire du Chemin de fer national du Canada, pour 1926, accuse $46,100,000 de recettes nettes. Ce chiffre, comparé au total de $32,264,141 pour l'année 1925, représente une augmentation de $14,135,565, soit une amélioration de 43.81 pour cent.

Les revenus totaux du réseau, en 1926, se sont élevés à $266,270,000 contre $244,971,902 en 1925. Les dépenses se sont élevées à $219,870,000 contre $212,706,787 l'année précédente.

Les revenus du réseau ont donc augmenté de $21,298,797 ou de 8.69 pour cent.

MM. King et Lapointe à Toronto

Le travail de la Conférence Impériale

Toronto. — A un grand banquet ici les libéraux d'Ontario ont rendu hommage au Très Hon. W. L. Mackenzie King, premier ministre du Canada et à son compagnon à la Conférence Impériale, l'hon. Ernest Lapointe, ministre de la justice de même qu'à tous les membres du gouvernement qui étaient tous présents à l'exception de deux.

W. R. P. Parker présidait le banquet où se trouvaient réunis les libéraux éminents de la ville et de la province. Deux autres banquets furent donnés pour ceux qui ne pouvaient assister dans la salle du banquet principal.

Le discours du premier ministre fut irradié et d'après une déclaration faite durant la soirée, 1,970 assemblées organisées dans divers centres de la province l'entendirent.

M. King

"Rien n'a été accompli à la Conférence Impériale qui pourrait enlever à une province ou à un individu les droits accordés par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord", dit le premier ministre. M. Lapointe ou moi-même, continue le premier ministre, n'avons jamais eu l'idée d'une tentative de ce genre, et encore moins en cette année du Jubilé de la Confédération.

La Conférence n'a rien fait et ne pouvait rien faire qui puisse altérer la constitution du Canada ou de l'un quelconque des Dominions. On n'a débattu aucune proposition tendant à affecter les droits constitutionnels des minorités. Ce qui fut fait, ce fut de considérer certains cas dans lesquels Londres pouvait contrôler la législation des Dominions ou le manque d'autorité nationale extraterritoriale qui n'était plus conforme aux principes de l'autonomie.

C'est pourquoi M. King exprime sa surprise d'entendre le nouveau chef de l'opposition, à son retour d'Europe, faire des déclarations à l'effet que les droits des minorités, tels que garantis par l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, avaient été sapés par la conférence, laissant entendre par là que M. Lapointe et M. King en étaient uniquement responsables.

M. King insiste sur le fait que le programme de la Conférence impériale n'avait été préparé par aucun gouvernement. A noter par exemple les changements dans les titres du roi. Ça été pour M. Lapointe et M. King une surprise véritable que ce débat. Le Canada ne s'était nullement préoccupé de chercher un titre approprié à Sa Majesté. Mais la question était de première importance pour le gouvernement britannique et le gouvernement de l'Etat-Libre d'Irlande.

M. Lapointe

L'hon. Ernest Lapointe, ministre de la justice et président du sous-comité de la Conférence Impériale sur les puissances pouvant négocier les traités, s'exprime comme suit: Quand on dit que le Canada est comme les autres dominions, une nation autonome, c'est le Canada tel qu'il existe et non pas un Canada avec un seul gouvernement ou union législative.'

"C'est le Canada, composé de neuf provinces, chacune jouissant de sa juridiction administrative et législative et étant maîtresse absolue dans ses sphères autant que le parlement fédéral l'est dans les siennes.

M. Ernest Lapointe croit que la conférence impériale est une reconnaissance complète, précise et officielle de la doctrine de l'égalité de status. Il y avait deux façons de critiquer la conférence. M. Guthrie, après un moment de perplexité, a choisi les deux. En certaines occasions il proclame que la Conférence impériale n'a rien fait, qu'elle n'a apporté aucun changement. Ailleurs il brandit le spectre de la violation des droits minoritaires. Permettez-moi de vous dire, Messieurs, que dans toutes les luttes pour conquérir le gouvernement responsable, les hommes de ma race ont combattu aux avant-postes: qu'ils croient au gouvernement responsable, à la liberté et à l'égalité statutaire dans l'Empire et sous l'égide du trône d'Angleterre. Ils ne croient pas que pour conserver leurs droits les plus sacrés il faille demeurer dans un état de soumission et d'infériorité coloniales.

M. Lapointe rappelle qu'il a été reçu en Angleterre avec beaucoup de courtoisie. A Buckingham, au cours d'un dîner, Sa Majesté la Reine lui demanda s'il préférait converser en français ou en anglais. Lors d'une entrevue avec le Prince de Galles, la conversation fut constamment en français.

:*:

Pas d'égalité de Status

Montréal. — Dans une conférence publique, à Montréal, le leader parlementaire des conservateurs, M. Hugh Guthrie soutient de nouveau que le Canada n'a obtenu aucune égalité de status avec la Grande Bretagne, à la dernière conférence impériale. Il soumet que l'Angleterre, à l'heure présente, se charge encore de protéger les Canadiens, en Chine, et il se demande si cette Conférence impériale ne nous a pas créé de nouveaux devoirs.

Les Nouvelles en quelques lignes

NEW-YORK. — Le portrait que Rembrandt a fait de son fils Titus a été payé $270,000 par Sir Joseph Duveen qui l'avait vendu il y a quelques années pour $105,000. C'est la première fois qu'une peinture à l'huile se vend aussi cher aux Etats-Unis.

WINNIPEG. — On annonce la mort de Wm. H. Burrage, 69 ans, chauffeur à bord de la locomotive "Comtesse Dufferin", la première à entrer à Winnipeg.

WINNIPEG. — W. Beach, qui, il y a une vingtaine d'années, s'établissait sur le lot où se trouve aujourd'hui le village de Fort Churchill vient de mourir à Winnipeg à l'âge de 76 ans.

WINNIPEG. — Un des membres les plus connus de la milice canadienne dans l'Ouest vient de mourir en la personne du Lieut.-Colonel W. Aird Munro, D.S.O., officier commandant du second Bataillon de Réserve des Fusiliers de Winnipeg. Il était âgé de 56 ans.

LETHBRIDGE. — Un des élévateurs de MacLeod, The Midland, contenant 20,000 minots de grain vient d'être détruit par un incendie.

MONTREAL. — H. W. Eckers, ancien maire de Montréal, est mort la semaine dernière.

OTTAWA. — Le Colonel W. P. Anderson ancien commandant de l'équipe Bisley et officier de l'Association de tir du Canada est mort à l'âge de 75 ans.

QUEBEC. — M. Arthur Plante, député conservateur de Beauharnois à la Législature, est décédé à Valleyfield. Né dans cette ville le 29 septembre 1869, il était le fils de Moïse Plante, ancien député à la Législature.

SEATTLE, Washington. — M. et Mme George Waldron ont été instantanément tués et Mme Gessie Gillam, de Seattle, a été gravement blessée, quand un train a frappé leur automobile. Les rails étaient si glissants que le train ne put arrêter qu'au bout de 130 pieds.

Marché aux grains de Prince-Albert

No. 1, $1.16; No. 2, $1.11; No. 3, $1.05; No. 4, 94c.

:*:

Marché aux grains de Winnipeg

Amber durum. — No. 1, 1.48 1-4; No. 2, 1.45 1-4; No. 3, 1.41 1-4; No. 4, 1.26 1-4.

Red durum. — No. 1, 1.22 1-4; No. 2, 1.20 1-4; No. 3, 1.17 1-4.

Blé, — No. 1 northern, 1.38 3-4; No. 2 northern, 1.34 1-4; No. 3 northern, 1.25 3-4; No. 4, 1.17 1-4 No. 5, 1.02 1-4; No. 6, 88 1-4; fourrage, 82 1-4; voie, 1.37 1-4.

Avoine. — No. 2 C.W., 60 1-4; No. 3 C. W., 52; extra 1 fourrage, 52; No. 1 fourrage, 50 1-4; No. 2 fourrage,46 3-4; rejeté, 44 3-4; voie 58 1-4.

Orge. — No. 3. C.W., 69 1-8; No. 4 C.W., 66 7-8; rejetée, 63 1-8; fourrage, 62 1-8; voie, 69 1-8.

Lin. — No. 1 N.W.C., 1.89 3-4; No 2 C.W., 1.85 3-4; No. 3 C.W., 1.65 3-4; rejeté, 1.60 3-4; voie, 1.90 1-4.

Seigle. — No. 2 C.W., 1.00 7-8; No. 3 C.W., 97 3-8; rejeté 2 C.W., 96 3-8; rejeté, 95 5-8; voie, 1.01 3-8; humide, 4 1-2, 11 et 18 1-2 au-dessous.

:*:

Marché aux animaux de Prince-Albert

Arrivées peu nombreuses et marché des bestiaux inactif. Celui des cochons est assez bon avec sélects à $10.25.

:*:

Marché aux animaux de Winnipeg

Arrivée: 1,700 bestiaux et veaux, 3,250 cochons et 122 moutons et agneaux.

Marché aux bestiaux inactif, surtout à l'ouverture, les acheteurs attendant la baisse des prix. Les bestiaux prêts pour la boucherie subissent une baisse de 25 à 50c. La baisse atteint aussi les autres classes.

On offre $10.75 pour les sélects et les cochons de poids moyens atteignent $10.75 et $10.90. Les agneaux comme la semaine dernière se vendent $10. à $11.50 et les moutons $7.50 et endessous.

Marché de la fermière

Beurre: 30, 35, 38c. la lb;
Oeufs: 50c. la dz;
Patates: 85c. le minot;
Carottes: 2c. la lb;
Volailles: 18, 20, 22, 25c. la lb.

PETITES AFFICHES
Tarif

TOUTES DEMANDES—
Location maison, chambres, magasins, etc.
—A vendre, Perdu, Trouvé, etc.—
25 Mots ou moins, 50 sous.
Un sou du mot additionnel.
La même annonce, 5 insertions pour $2.00.
NAISSANCES, DECES, MESSES, REMERCIEMENTS—
50 sous par insertion.

INSTITUTEURS DEMANDES

Les Commissions scolaires qui désirent des instituteurs bilingues particulièrement les instituteurs de cette catégorie qui sont sans emploi sont priés de communiquer avec le Chef du Secrétariat de l'A. C. F. C., a-s du "Patriote de l'Ouest", Prince-Albert, Sask.

ON DEMANDE immédiatement pour l'école Emilebury, un instituteur ou institutrice bilingue catholique, possédant certificat de 2e ou 3e classe. Deuxième classe préféré. Salaire $1000 pour 210 jours de classe. S'adresser à Rémi Piché, secrétaire, Albertville, Sask. 45-?-C

ON DEMANDE pour l'école de White Star un instituteur ou institutrice bilingue possédant le diplôme de 1ère ou 2ème classe pour la Saskatchewan. La commission désire ouvrir l'école le 1er février 1927. Adresser toute correspondance à J. L. Fallun, secrétaire-trésorier, White Star, Sask. 46-47-C

INSTITUTEUR ou institutrice demandé pour l'arrondissement scolaire Montcalm No. 508. Devra posséder diplôme de 1er ou 2e classe et être capable d'enseigner correctement le français et l'anglais. Une habitation de trois pièces garnies est fournie sur le terrain de l'école. Mentionnez dans première lettre expérience, références et salaire exigé. L'ouverture de l'école se fera vers le 15 février. Adressez immédiatement votre offre de service à Jules Béranger, secrétaire-trésorier, Villefranche, Sask. 46-48-P.

INSTITUTEUR ou institutrice bilingue (dûment qualifié pour la province) demandé pour l'école Newville No. 610. Ecole avec résidence. Ouverture le 1er mars. Mentionnez expérience et salaire exigé en s'adressant à M. A. St-Jacques, secrétaire, Lac Pelletier, Sask. 46-50-P

ON DEMANDE pour le 1er mars, une institutrice ou instituteur catholiques de 2ème classe et pouvant enseigner le français aussi bien que l'anglais. Prière de mentionner salaire exigé. S'adresser à D.-A. Hipkins, secrétaire, Ecole Barrierville No 3015, Pré Ste-Marie, Sask. 48-51-C

ON DEMANDE un instituteur bilingue de deuxième classe pour l'Ecole de Kermaria No. 775. Ouverture des classes le 1er mars. Donner références et dire salaire demandé. S'adresser au Révérend Père A. Robveille, secrétaire, St-Brieux, Sask. 48-52-C

ON DEMANDE, pour le 15 mars, instituteur ou institutrice catholique bilingue de 1ère ou 2ème classe. Salaire $1100.00, 27 élèves, 8 grades. S'adresser à A. P. Spencer, Shaunavon, Sask. 49-50-P

ON DEMANDE, pour l'Ecole Dinelle No. 1176, une institutrice bilingue catholique. Ouverture le 1er mars. Pour plus de renseignements, s'adresser à Jos. Raymond, Elstow, Sask. 49-51-C

A LOUER

LA DEMIE NORD de la section 36, canton 37, rang 8, à l'ouest du Second Méridien, situé à 8 milles au nord de Dumferline, Sask. Tout clôturé par deux fils de fer. Bonne maison, écurie et grange. Bonne eau en abondance. Deux cent-dix acres en culture et 70 acres en jachère. On peut couper environ 25 tonnes de foin. Possession immédiate. S'adresser à Fergusson, MacDermid & MacDermid, Saskatoon, Sask. 48-50-C

MENAGERE DEMANDEE

ON DEMANDE immédiatement une bonne menagère sérieuse et d'âge moyen pour prendre soin du ménage et du jardin sur une ferme. Un salaire rémunérateur sera payé avec un supplément à l'époque des moissons. Travail à l'année. S'adresser à Fénélon Bourlon, Ponteix, Sask. 48-1-P

BONNE GENERALE DEMANDEE

UNE FAMILLE demande une bonne générale d'âge moyen pour prendre soin des enfants. Un salaire raisonnable sera payé. S'adresser à Boite No. 134, Edam, Sask. 48-P

OFFRES DE SERVICE

UNE DAME compétente demande position de cuisinière dans un hotel près d'une église catholique. Salaire exigé, $50. par mois. S'adresser à boite 102 Eston, Sask. 49-1-P

DIVERS

BON PRIME—Ce Bon et 25c donnent droit à recevoir franco par la malle, trois Albums Illustrés; aventures amusantes de Tilutin, lecture gaie et honnête. Le Messager du Livre, 2696 Notre-Dame Ouest, Montréal. 39-6-C

PRETS D'ARGENT sur fermes et culture. International Loan Company, 404 Trust and Loan Bldg. Winnipeg, Man. 20-x-C

ON DEMANDE à acheter un bon magasin ou garage dans un centre Canadien de préférence. Adressez toute communication à Paul Pelletier, 322 Ave. E. South, Saskatoon, Sask. 48-52-P

A VENDRE

EN VENTE, un grand et magnifique garage fraîchement peint, ainsi qu'une boucherie. Conditions faciles, bonne clientèle assurée. S'adresser à Casier 447, Verwood, Sask. 47-51-C

AVOINE de semence de première qualité à vendre. Pour plus de renseignements écrivez à Max Gauthier, Tisdale, Sask. 49-1-P

POISSON DE CAREME. Poisson blanc $8.00 pour 100 lbs; $4.50 pour 50 lbs., f. o. b. Meota. Argent avec la commande. Satisfaction garantie. G. MAUGUIERE, MEOTA, Sask. 48-49-P

BONNE DEMIE section à quatre milles de Laflèche, Sask. Centre canadien-français, couvent, etc., à deux milles des élévateurs. Prix $35.00 de l'acre, $5000.00 comptant, balance à termes faciles. Une vraie occasion pour acheteur sérieux. S'adresser à W. Bilodeau, Laflèche, Sask. Boite 163. 48-49-P

A VENDRE OU A ECHANGER

A VENDRE ou à échanger pour un quart de section près d'un village, une salle de billard avec salon de coiffeur et résidence sités dans un bon centre franco-canadien. Pour renseignements, s'adresser à Boite L.A.J.—Patriote de l'Ouest, Prince-Albert, Sask. 49-1-C

EMPLOI DEMANDE

BONNE cuisinière connaissant bien le soin du ménage, cherche emploi dans presbytère. Adresser Madame A. L., Boite 3, P. O., Tisdale, Sask. 49-50-P